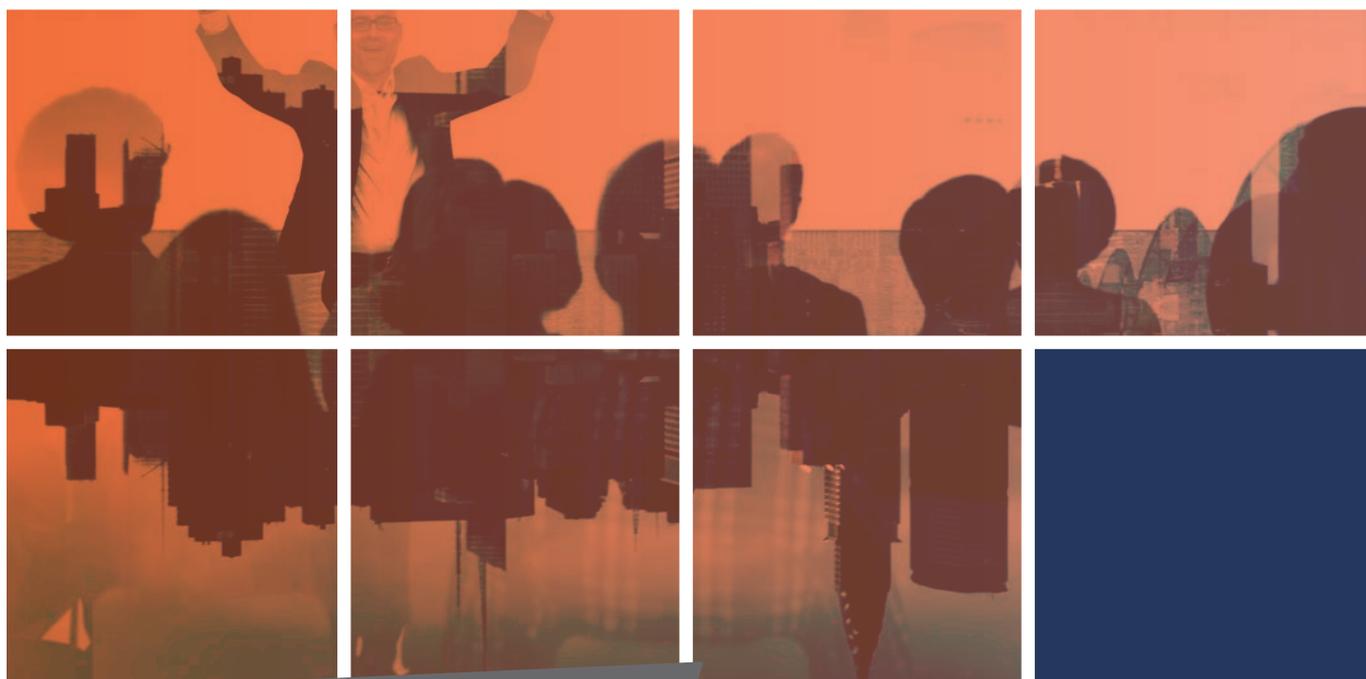


Diagnostic régional Emploi-Compétences partagé

Cahier 5

FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE



Document réalisé
dans le cadre du Chantier 1 du CPRDFOP
« Assurer la construction d'un diagnostic partagé »

SOMMAIRE

La collection se compose de 5 cahiers :

Cahier 1 Population

Cahier 2 Contexte économique

Cahier 3 Marché du travail

Cahier 4 Actifs en emploi

Cahier 5 Formation tout au long de la vie

Sommaire cahier 5 :

Cahier 5 Formation tout au long de la vie

1. Formation initiale, parcours scolaires

Repères sur la scolarisation, l'orientation, la réussite à l'examen 5

2. Formation professionnelle

Entrées en formation continue des demandeurs d'emploi 14

Sortants des formations professionnelles par voies et filières de formation 15

3. Parcours et insertion des sortants de formations professionnelles

Voie scolaire 26

Apprentissage 27

Formation continue (PBF, Chèque formation) 28

Diplômes d'État du secteur sanitaire et social 29

4. Enseignement supérieur

Accès à l'enseignement supérieur 31

Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en France et par région 34

Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur universitaire en Bretagne 35

Insertion à 18 mois et 30 mois des sortants de licence pro et master 2 37

5. Mise en perspective : résultats nationaux des dernières enquêtes Génération du Cereq

Glossaire 41

Introduction

Les données présentées dans ce document proviennent de sources diverses, principalement :

Ministère de l'Éducation Nationale et Rectorat :

- Données de cadrage nationales et régionales sur les effectifs scolarisés : RERS ; Toutatic
- Données régionales sur l'orientation, les effectifs scolarisés dans le secondaire (voie générale, voie technologique, voie professionnelle) (STRATER – Diagnostic territorial Université Bretagne Loire)
- Insertion dans la vie active des sortants de formations en voie scolaire à 7 mois (Rectorat, enquête IVA)
- Données nationales et régionales sur l'enseignement supérieur et l'insertion à 18 mois et 30 mois des sortants de licences professionnelles et de master de spécialités : open data enseignement supérieur.

GREF Bretagne :

- Bases formation (provenant d'une vingtaine de fournisseurs), sortants de formations professionnelle du CAP au bac +3, en formation initiale en voie scolaire, apprentissage, diplômés d'État du sanitaire et social, formations continues
- Enquêtes d'insertion : IROISE apprentissage, PBF et Chèque formation, Diplômés d'État Sanitaires et sociaux, diplômés du sport et de l'animation (BP JEPS)

Pôle emploi :

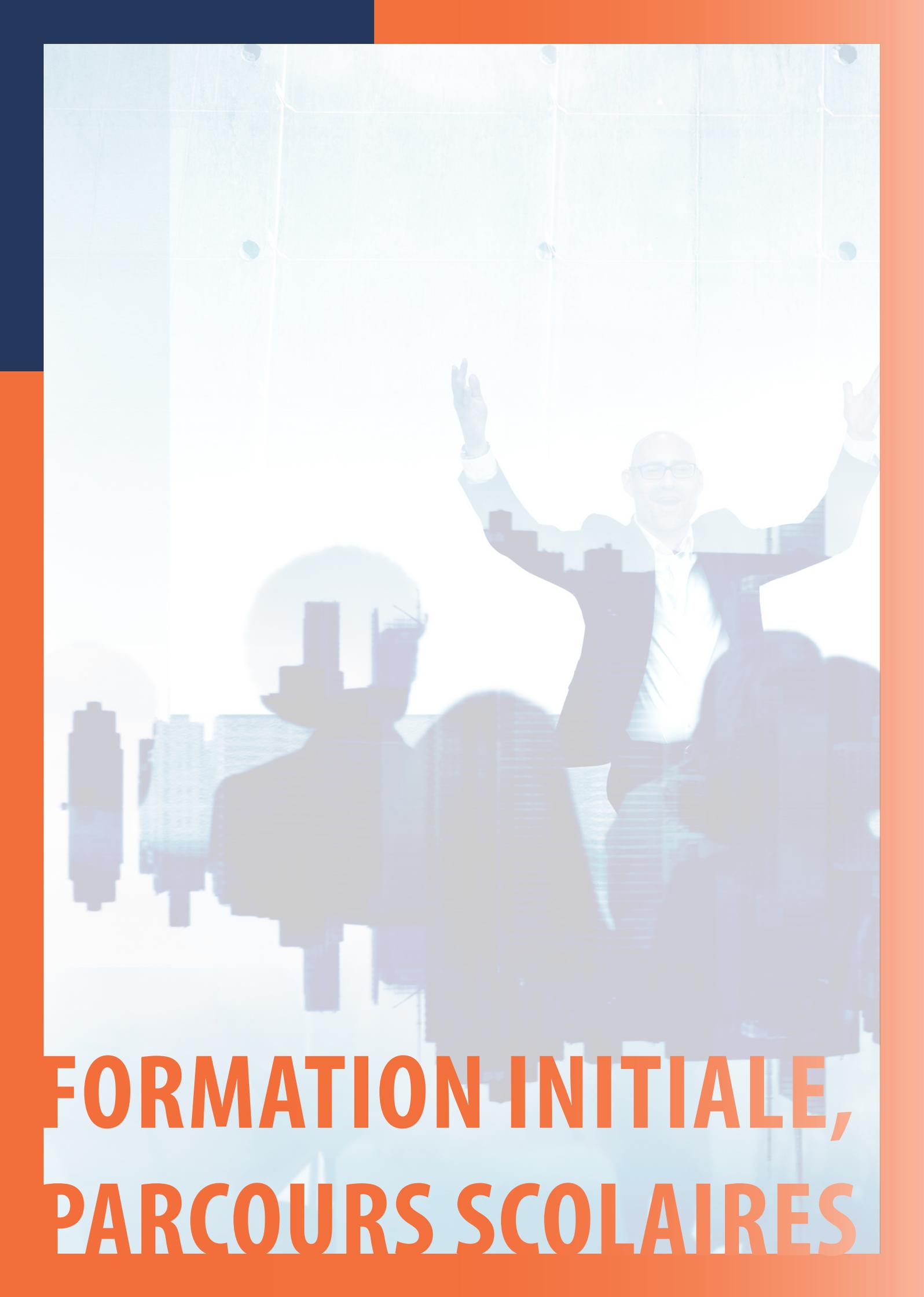
- Entrées en formation : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi bénéficiaires d'une action de formation préalable au recrutement (AFPR), d'une préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI), d'une aide individuelle à la formation (AIF), d'une action de formation conventionnée (AFC), de formations financées par les conseils régionaux, de préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC), financée par les OPCA.

Les millésimes peuvent varier en fonction de la disponibilité des différentes sources au moment de la rédaction de ce document.

Afin de maintenir une homogénéité d'ensemble entre les sources utilisées, les niveaux des formations sont exprimés dans la nomenclature utilisée jusqu'à fin 2018 :

Niveaux de formation (Éducation Nationale)

- Niveau VI : sorties du premier cycle du second degré (6^e, 5^e, 4^e) et des formations préprofessionnelles en un an (CEP, CPPN, et CPA).
- Niveau Vbis : sorties de 3^e générale, de 4^e et 3^e technologiques et des classes du second cycle court avant l'année terminale.
- Niveau V : sorties de l'année terminale des cycles courts professionnels et abandons de la scolarité du second cycle long avant la classe terminale.
- Niveau IV : sorties des classes terminales du second cycle long et abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III.
- Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.)
- Niveaux II et I : sorties avec un diplôme de deuxième ou troisième cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.

A man in a dark suit, white shirt, and tie, wearing glasses, stands with his arms raised in a celebratory gesture. He is positioned in front of a city skyline silhouette. The background is a light blue grid pattern, suggesting a presentation board or office setting. The overall image has a blue and orange color scheme.

**FORMATION INITIALE,
PARCOURS SCOLAIRES**

Repères sur la scolarisation, l'orientation, la réussite aux examens

Une diminution des naissances depuis 2010 qui impactera la démographie scolaire (dans le primaire et à terme dans le secondaire)

naissances

38 000 en 2006

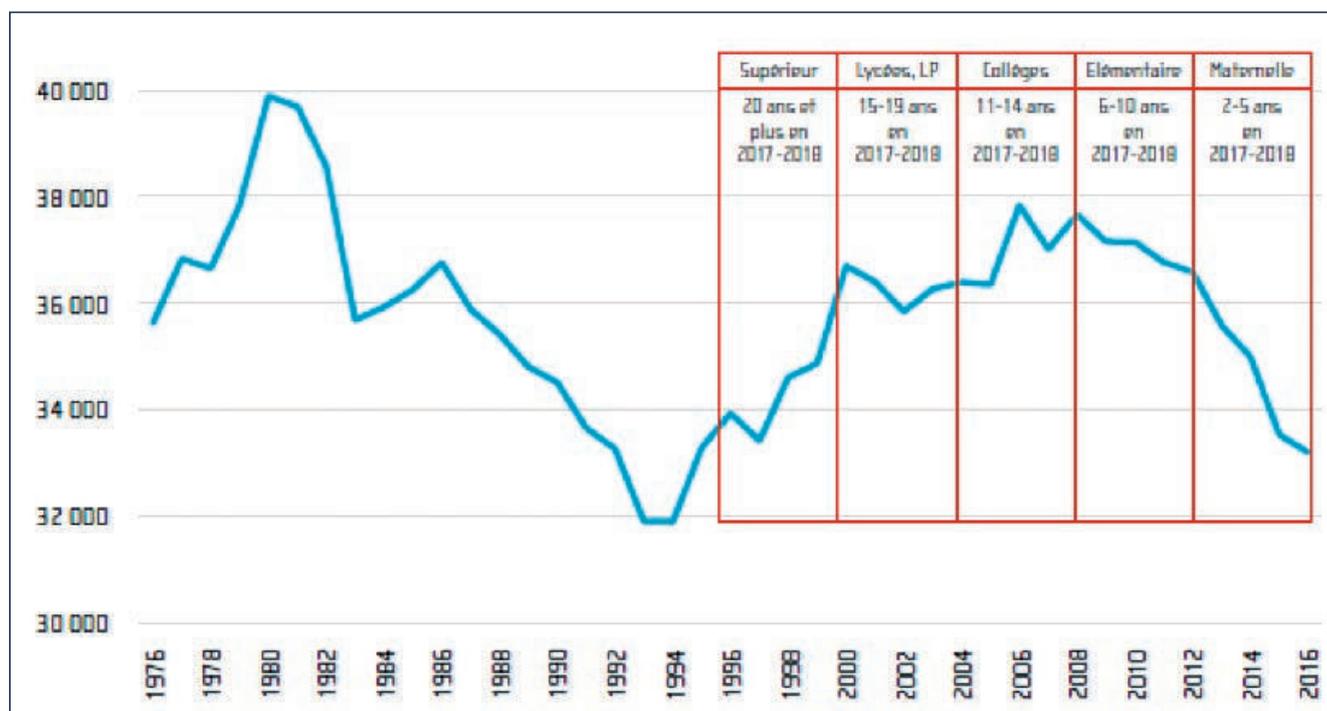
33 000 en 2016



Diminution des naissances au cours de la décennie (2006-2016), annulant la progression observée au cours de la décennie précédente

De l'évolution des naissances à celle des effectifs scolarisés...

Évolution des naissances par générations en Bretagne



Source : GREF Bretagne. L'apprentissage en Bretagne. État des lieux 2017.

La courbe des effectifs scolarisés est en grande partie liée à la courbe des naissances. Sur une rétrospective de 4 décennies, marquée par une baisse des naissances dans les années 1980, une reprise est amorcée à partir de 1995. Elle culmine en 2006 et la tendance s'inverse dès 2009.

Cette nouvelle déprise se poursuit encore actuellement. Le niveau des naissances de 2016 est équivalent à celui de 1995. Ce graphique positionne la jeunesse bretonne en fonction du parcours de scolarité et fait émerger une dynamique positive

pour le vivier des 16-25 ans. Il révèle un potentiel de jeunes élèves à court terme pour l'enseignement secondaire qui sera suivi, à moyen terme, par un tassement des effectifs en lien avec la courbe des naissances.

Parallèlement, on assiste à un recul de l'âge d'entrée dans la vie active. L'âge de basculement entre les effectifs en formation et les effectifs en activité tend à reculer, il se situe aujourd'hui autour de 23 ans (au lieu de 22 ans en 2010).

Un taux de scolarisation élevé

Le taux de scolarisation par tranche d'âge en 2015

	-15 ans	15-24 ans	25-29 ans
Bretagne	93,5%	68,5%	7,3%
France métropolitaine	90,9%	66,1%	7,9%

Source : INSEE, RP 2015

Vue d'ensemble des effectifs en formation initiale (rentrée 2016)

Population scolarisée en Bretagne (2016)
749 125 élèves, étudiants et apprentis

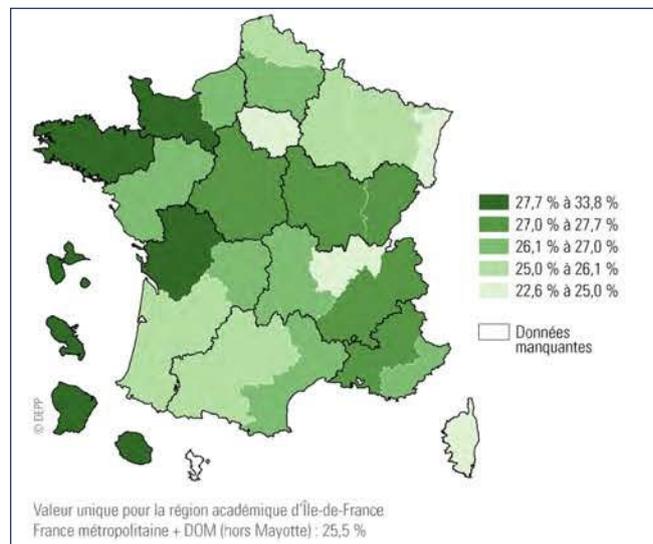
Taux de scolarisation* : **22,6%** (France métropolitaine : 22,6%)

* Rapport de la population scolarisée à la population totale, quel que soit son âge
Source : RERS 2017 et 2018

328 640	Élèves du 1 ^{er} degré (école élémentaire)
274 650	Élèves du 2 nd degré (1 ^{er} cycle-collège, 2 nd cycle-lycée)
17 750	Apprentis (du niveau V au niveau I)
126 860	Étudiants**

** dont 81 170 universités, 15 260 en STS et assimilés.
Autres : écoles d'ing., commerce gestion et autres.

Taux de scolarisation des jeunes de 16 à 25 ans dans l'enseignement secondaire en 2014

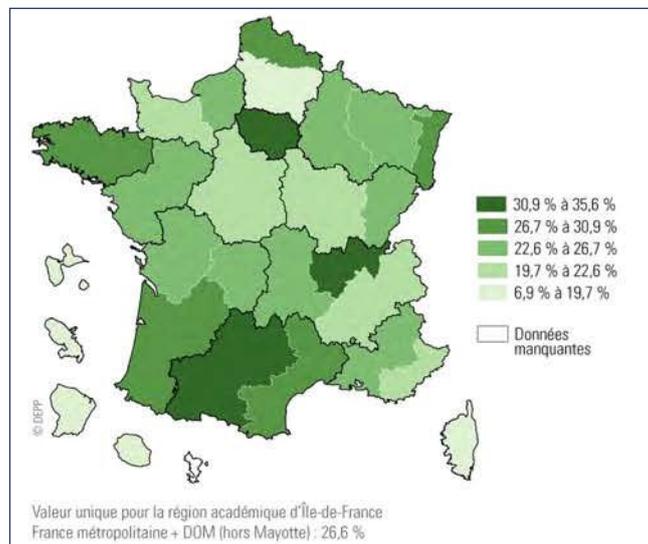


Source : MENSUR (DEPP), Géographie de l'école, édition 2017.

Avec près de 750 000 élèves, apprentis et étudiants, soit plus d'un breton sur 5, la Bretagne apparaît comme l'une des régions françaises ayant le taux de scolarisation le plus élevé. Cela concerne surtout les jeunes de 16 à 25 ans dans l'enseignement secondaire, et dans une moindre mesure les jeunes dans l'enseignement supérieur.

Ces taux de scolarisation élevés se vérifient aussi pour les classes d'âge inférieures, dans tous les cycles de l'enseignement. Ainsi, ce taux est supérieur à la moyenne nationale

Taux de scolarisation des jeunes de 16 à 25 ans dans l'enseignement supérieur en 2014



pour les 2-5 ans (81,3% en Bretagne en 2014 contre 74,1% en France), ainsi que pour les 6-10 ans, les 11-14 ans, les 15-17 ans et les 18-24 ans.

Il est légèrement inférieur pour les 25-29 ans (7,0% contre 7,6%), et pour les personnes âgées de 30 ans et plus. La tranche des 25-29 ans compte d'ailleurs proportionnellement aussi davantage de jeunes ni en emploi, ni en formation, ni en apprentissage (« NEET »).

Une préférence globale pour la voie générale et technologique

Part des effectifs scolarisés dans la voie générale et technologique en 2016

66%

Bretagne

63%

France métrop.

Les effectifs scolarisés par cycle dans le second degré (2016)

1 Effectifs du second degré en milliers

		France		Bretagne	
		2016	Evol. 2013-2016 (%)	2016	Evol. 2013-2016 (%)
1 ^{er} cycle du second degré	Formations en collège	3 228,7	-0,3%	159,5	0,7%
	Formations professionnelles en lycée ⁽²⁾	665,2	-0,8%	29,2	1,7%
2 nd cycle du second degré (voie scolaire)	Formations générales et technologiques en lycée	1 599,2	8,7%	80,6	9,2%
	Préparations diverses, pré et post bac			1,2	-1,2%
	Total hors Segpa	5 493,0	2,1%	270,4	3,2%
Total 1 ^{er} et 2 nd cycle second degré (voie scolaire)	Enseignement adapté (Segpa) ⁽³⁾	86,3	-8,6%	4,1	-6,6%
	TOTAL yc Segpa	5 579,4	1,9%	274,5	3,0%
2 nd cycle du second degré (apprentissage)	Apprentis de l'enseignement secondaire ⁽⁴⁾	259,9	-9,2%	13	-10,1%

Champ: France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé, MEN.

2. À partir de la rentrée 1995, les formations professionnelles en lycée incluent les formations complémentaires et les préparations diverses de niveau IV et V.

3. En 1990, l'enseignement adapté inclut les effectifs des EREA, quelle que soit la formation dispensée.

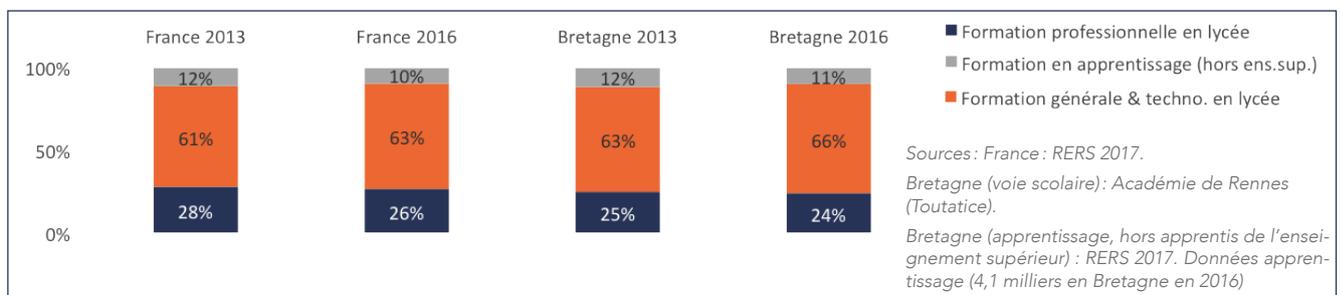
Sources: France: RERS 2017.

Bretagne (voie scolaire): Académie de Rennes (Toutatice).

4. Bretagne (apprentissage*): RERS 2017. Données apprentissage hors apprentis de l'enseignement supérieur (4,1 milliers en Bretagne en 2016)

2 L'enseignement secondaire de la 2^{nde} à la terminale en France et en Bretagne

Répartition des effectifs scolarisés par voie de formation (2016)



En 2016, parmi les élèves du second cycle du second degré (lycées) en Bretagne, 66% sont en formations générales et technologiques, 24% en formations professionnelles et 11% en apprentissage. Les jeunes bretons scolarisés optent donc davantage pour la voie générale et technologique, au détriment de la voie professionnelle.

La part de l'apprentissage apparaît assez proche de la moyenne nationale, mais cela masque une répartition différente en fonction du niveau d'étude (cf. infra).

L'apprentissage, moins présent dans l'enseignement supérieur en Bretagne mais en nette progression

Part des apprentis dans l'enseignement secondaire et supérieur (2016-2017)		
	Bretagne	France métrop.
Niveaux IV et V	74%	63%
Niveaux III et +	26%	37%
Évolution du nombre d'apprentis entre 2012-2013 et 2016-2017		
Niveaux IV et V	-9% -1300	-14%
Niveaux III et +	+18% +720	+12%

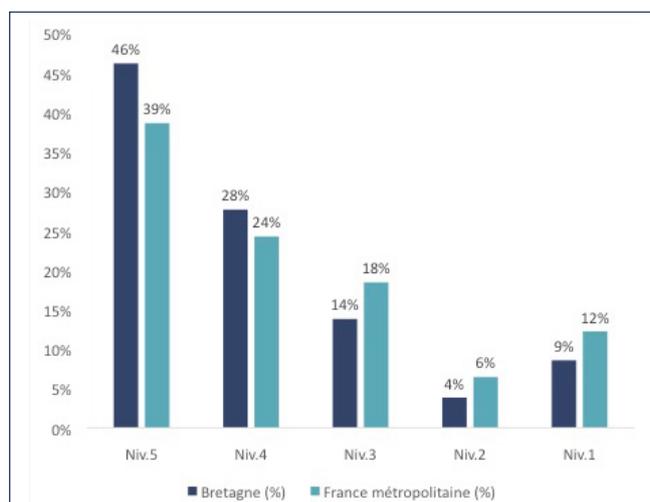
Zoom sur les effectifs de l'apprentissage

1 Effectifs d'apprentis par niveau de formation (Bretagne et France métropolitaine)

	Niv.5	Niv.4	Niv.3	Niv.2	Niv.1	Total
Bretagne (2012-2013)	9 000	5 410	2 120	670	1 140	18 350
Bretagne (2016-2017)	8 200	4 910	2 450	680	1 520	17 750
France métropolitaine (2016-2017)	155 940	97 960	74 460	26 050	49 390	403 810

Source : MENSUR- RERS 2018 et RERS 2014

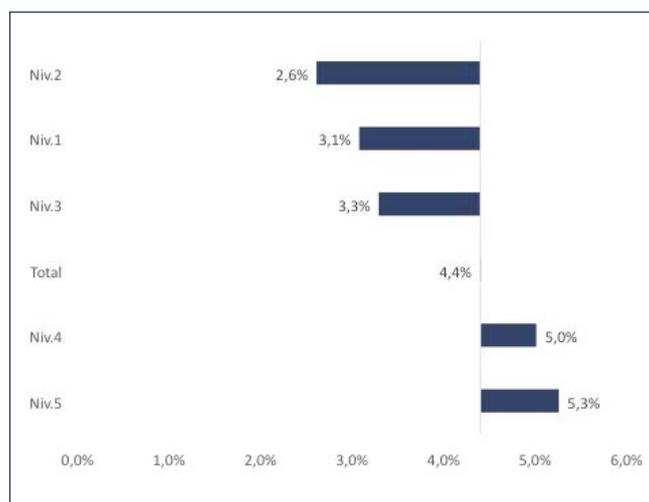
2 Répartition des apprentis par niveaux de formation (2016-2017)



Source : MENSUR- RERS 2018 et RERS 2014

En Bretagne, l'apprentissage est aujourd'hui davantage développé dans les formations de niveau scolaire : niveau IV et, surtout, niveau V qui regroupe à lui seul près d'un apprenti sur deux (7 points de plus que la moyenne nationale). Inversement, seulement un quart des apprentis sont dans une formation supérieure (niveaux III et plus) contre 37% en France métropolitaine. Cependant, l'apprentissage

3 Part de la Bretagne dans le total des effectifs d'apprentis en 2016-2017 selon le niveau



progresses rapidement dans l'enseignement supérieur, en Bretagne plus encore qu'en France, alors qu'il est en recul dans le secondaire.

(Tableau 1 et graphique 2).

La part de la Bretagne parmi les apprentis de France métropolitaine est encore deux fois plus élevée au niveau CAP-BEP (5,3%) qu'au niveau licence (2,6%). (graphique 3).

Des parcours de formation
relativement fluides
jusqu'au baccalauréat

Vœux à l'issue de la 3^e générale en 2016

2nde générale et technologique

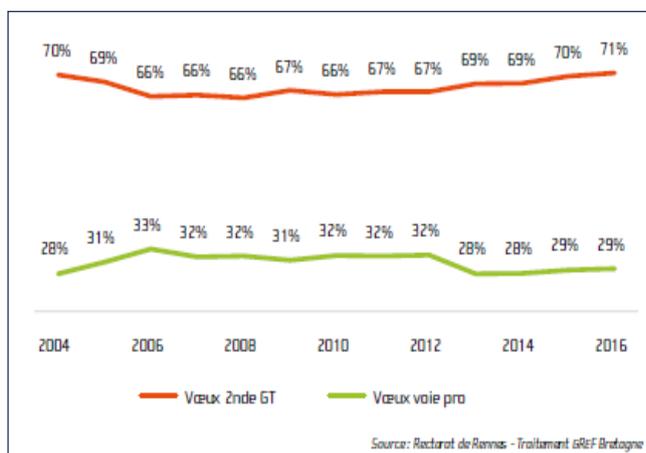
71%

Voie professionnelle

29%

Parcours scolaires et choix d'orientation

1 Évolution de l'orientation à l'issue de la 3^e générale depuis 2004 (Bretagne)



Des chances élevées d'obtenir le baccalauréat pour un élève scolarisé dans l'académie

En Bretagne, la proportion d'élèves entrant avec au moins un an de retard en 6^e est en deçà du taux national (9,4 % contre 11,1 %) et continue à diminuer régulièrement depuis 10 ans. Cette évolution reflète principalement les politiques éducatives de limitation du redoublement durant la scolarité élémentaire. Ces dernières ont également comme conséquence, une hausse des poursuites d'études vers l'enseignement général après le collège.

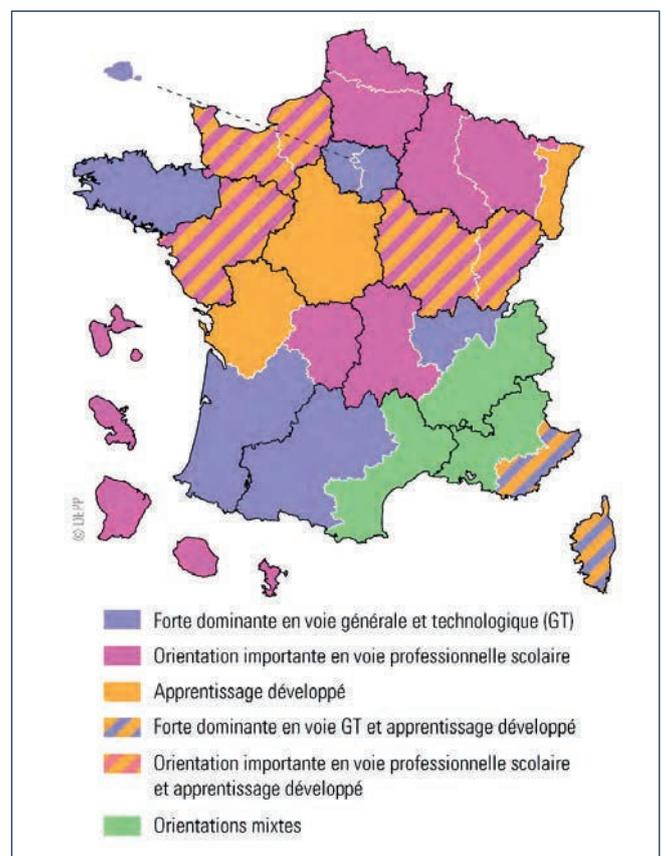
L'académie de Rennes se distingue avec l'académie de Paris par un pourcentage de sorties avant la fin du second cycle inférieur à 6% combiné à un pourcentage de sorties au niveau du baccalauréat supérieur à 80%. Ainsi, en 2015, le taux de réussite au bac (91,6%) a été nettement supérieur à la moyenne nationale (88,1%)

(source: MENSUR, Strater, focus Post-bac Bretagne. Janvier 2017).

Cette aspiration vers le niveau IV se ressent sur le taux de sorties au niveau CAP-BEP, inférieur à 13%.

Toutes voies confondues (scolaire ou apprentissage), en 2015, un élève entrant en 6^e en Bretagne a 79,1 % de chance d'obtenir un baccalauréat s'il passe toute sa scolarité dans l'académie. Ce chiffre est le plus élevé de toutes les académies, derrière l'Ile-de-France (80,0%).

2 Les types d'orientation en fin de 3^e (2015)



Source: MENSUR (DEPP), Géographie de l'école, édition 2017.

Des poursuites d'études privilégiant la voie générale et technologique...

L'académie de Rennes se situe parmi celles ayant une proportion de poursuites d'études vers un second cycle général et technologique parmi les plus élevées. Plus de 70% des élèves de 3^e générale en 2016 choisissent la 2nde générale et technologique. La voie professionnelle (intégrant l'apprentissage) attire un peu plus de 29% des élèves.

Si l'on se base sur tous les types de classe de 3^e (générale, Prépa Pro et SEGPA), la voie professionnelle représente 34% des demandes des familles en juin 2016. (graphique 1 et carte 2)

Des taux de réussite élevés dans le secondaire

Taux de réussite au bac en 2015

92%

Bretagne

88%

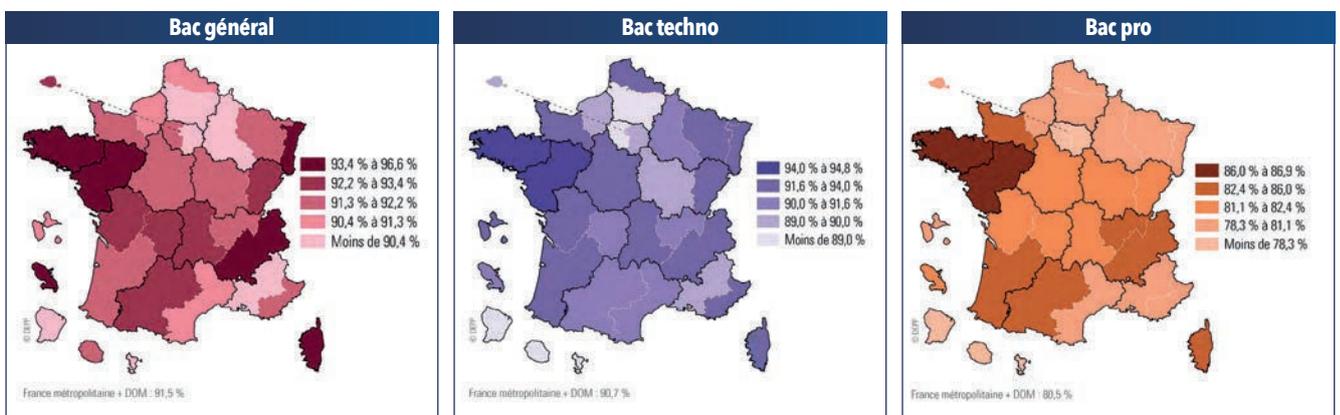
France métrop.

2015 (résultats définitifs)
2018 (résultats provisoires, session juin 2018)

Bac général	Bac techno	Bac pro
93,7%	94,4%	87,3%
94,3%	93,7%	88,1%

Réussite aux examens dans le secondaire

1 Taux de réussite (session 2015)



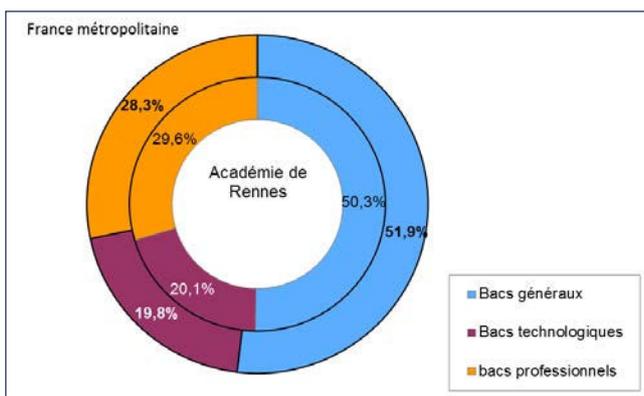
Source : MENSUR (DEPP), Géographie de l'école, édition 2017.

2 Admis et taux de réussite au baccalauréat selon la voie

	Bacs généraux		Bacs technologiques		Bacs professionnels		Total	
	Admis	Taux de réussite	Admis	Taux de réussite	Admis	Taux de réussite	Admis	Taux de réussite
Académie de Rennes	16 992	94,3%	6 811	94,4%	10 004	87,6%	33 807	92,2%
France métropolitaine	316 156	91,5%	120 621	91,0%	172 194	82,7%	608 971	88,6%

Source : STRATER – Diagnostic territorial Université Bretagne Loire – Juin 2018

3 Part des bacheliers 2016 par type de bac



Source : STRATER – Diagnostic territorial Université Bretagne Loire – Juin 2018

La région Bretagne est l'une de celles où le taux de réussite est le plus élevé, quel que soit l'examen – baccalauréat général, technologique ou professionnel, mais aussi diplôme national du brevet (DNB) et certificat d'aptitude professionnel (CAP). Ce sont d'ailleurs généralement les mêmes académies qui obtiennent les meilleurs résultats, celle de Rennes faisant systématiquement partie des trois académies qui réussissent le mieux. En 2016, l'académie de Rennes a obtenu le meilleur taux de réussite au baccalauréat de France et elle est arrivée en tête pour les admis au bac technologique et au bac professionnel en France métropolitaine. (Cartes 1 et tableau 2)

La part de bacheliers est d'ailleurs plus élevée en bac pro et bac techno qu'en bac général. En 2016, près de 30% des bacheliers étaient issus d'un bac pro (+1,3 points par rapport à la moyenne métropolitaine), et 20% d'un bac technologique (comparable à la moyenne) (Graphique 3)

Mais malgré ce taux de réussite, les poursuites d'études des bacheliers vers l'enseignement supérieur apparaissent en retrait.

L'Académie de Rennes, relativement moins exposée aux risques d'échec scolaire que d'autres régions en France métropolitaine

Part de non diplômés parmi les 15-24 ans qui ne sont plus scolarisés

18,4%

Bretagne

25,4%

France métrop.

Des analyses plus approfondies sont en cours (GREF Bretagne), des données consolidées au niveau régional sur le décrochage scolaire seront disponibles à l'automne 2019.

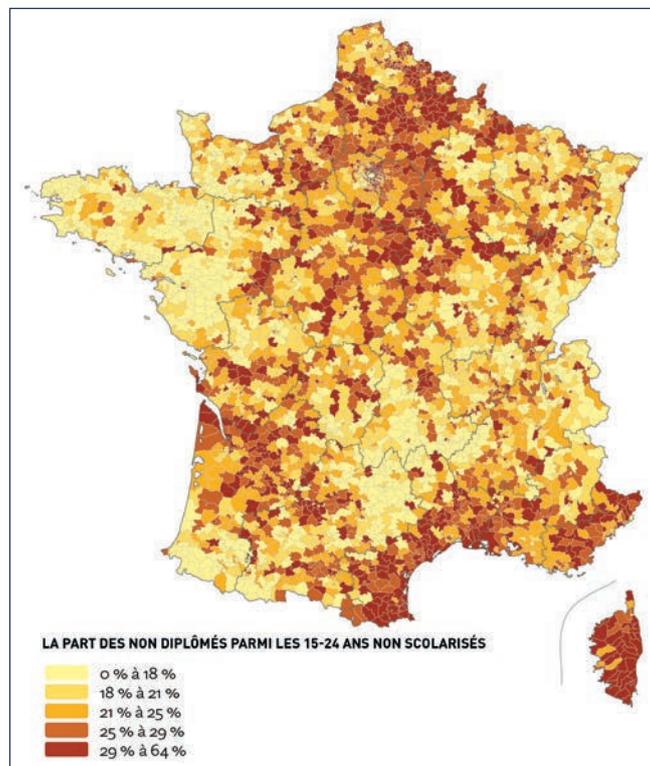
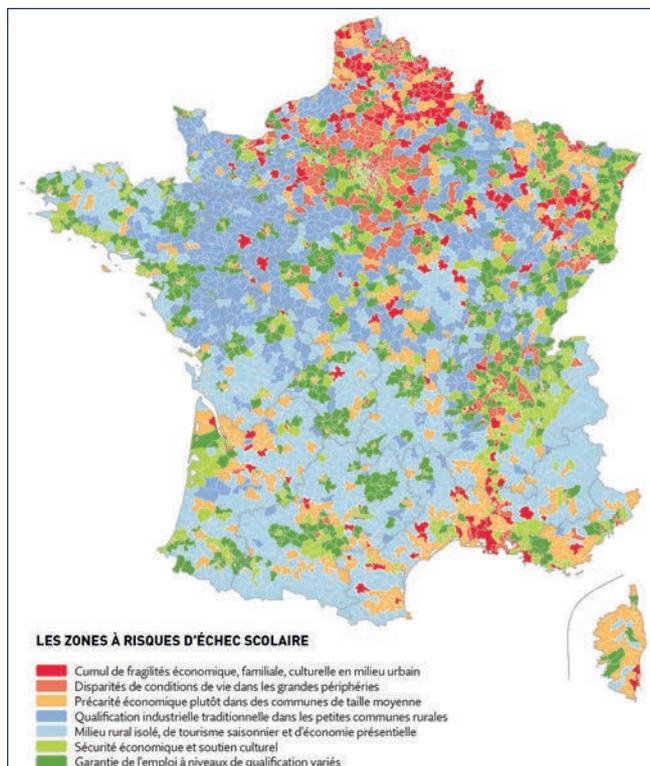
Les zones à risque d'échec scolaire en France

Méthodologie de l'étude

Atlas académique des risques sociaux d'échec scolaire. l'exemple du décrochage, France métropolitaine et Dom. Édition 2018 (données 2011)

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (DEPP) et Cereq

Des indicateurs de contextes territoriaux permettent d'établir une classification. Ils combinent sept variables susceptibles d'agir sur l'échec scolaire et l'orientation des élèves : niveau de revenu des ménages, conditions d'emploi, niveau de diplôme des adultes, part des familles monoparentales, nombre d'enfants, conditions de logement. Cette étude aboutit à l'identification de sept types de risques sociaux en France métropolitaine. La carte du risque d'échec scolaire produite par cette typologie est ensuite mise en regard d'un indicateur de sortie précoce du système éducatif : part des jeunes non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés, calculée à l'échelle du canton à partir du recensement de la population.



Source : atlas académique des risques sociaux d'échec scolaire. Édition 2018. Données 2011.

Deux cartes portant sur la France métropolitaine présentent pour chaque canton sa situation dans la typologie des risques sociaux et l'importance du décrochage. La Bretagne apparaît relativement « préservée » avec peu de cantons classés dans

les cantons les plus « à risque d'échec scolaire » ou selon la part des non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés, contrairement aux régions du nord et à celles du pourtour méditerranéen, notamment.

Des risques d'échec scolaire modérés en Bretagne

Part des cantons et de la population présentant 2 types de risques modérés en Bretagne

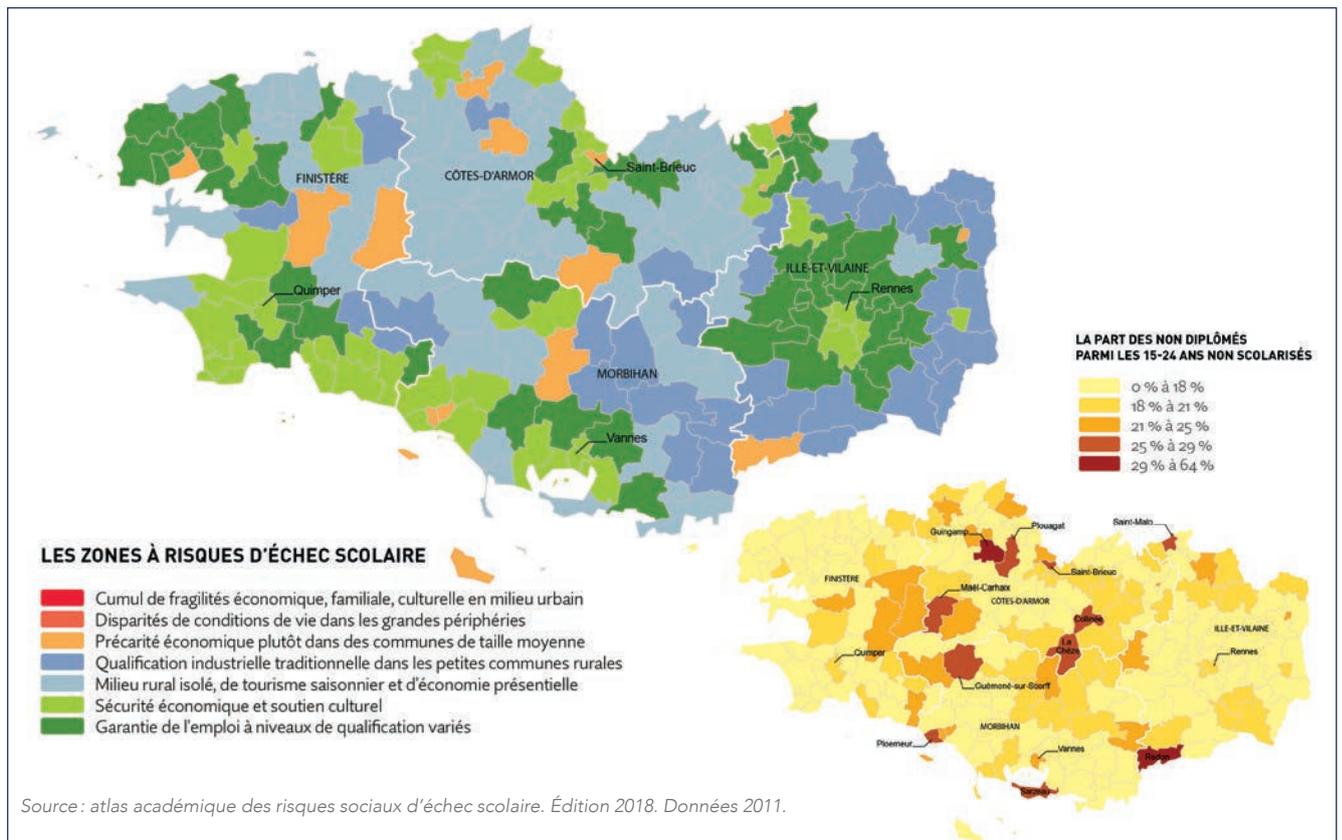
« Précarité économique dans des communes de taille moyenne »

10% des cantons 14% de la pop.

« Qualification industrielle traditionnelle dans les petites communes rurales »

17% des cantons 10% de la pop.

Les zones à risque d'échec scolaire en Bretagne



La Bretagne se différencie des autres régions françaises par une typologie situant la majorité des cantons dans les types les plus protégés (« sécurité économique et soutien culturel » et « garantie de l'emploi à niveaux de qualification variés », qui rassemblent 46% des cantons et 59% de la population. Seule l'académie de Strasbourg présente des valeurs comparables en France métropolitaine. **En Bretagne, la part de non diplômés parmi les 15-24 ans qui ne sont plus scolarisés s'établit à 18,4% (inférieure à la moyenne France métropolitaine - 25,4% - et ce dans tous les types représentés).** L'absence de zones à risque très élevé (« cumul de fragilités économique, familiale, culturelle en milieu urbain » d'une part, « disparités de conditions de vie dans les grandes périphéries » d'autre part) est à souligner. Selon les auteurs de l'étude, **les risques les plus marqués au niveau de l'académie de Rennes sont ceux du type « précarité économique plutôt dans des communes de taille moyenne »** (un canton sur 10, couvrant 14% de la population),

dont les centres urbains de Brest, Lorient, Saint-Malo et Saint-Brieuc mais aussi de plus petits pôles urbains (Guingamp, Dinan par exemple). Pourtant, la part des jeunes non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés y reste inférieure à la moyenne (22,9 % pour 25,4% en France métropolitaine). Des « risques seconds » sont mis en exergue dans cette étude, notamment pour les cantons relevant du type « **qualification industrielle traditionnelle dans les petites communes rurales** » (17% des cantons, couvrant 10% de la population régionale). Ce risque est davantage présent en Ille-et-Vilaine (16 cantons), hors de l'aire urbaine de Rennes ou à ses marges (Saint-Brice-en-Coglès, Retiers, Vitré-Ouest hors Vitré, Pipriac, Maure-de-Bretagne, Argentré-du-Plessis). Le risque de type « **milieu rural isolé, de tourisme saisonnier et d'économie présentielle** » concerne 55 cantons ruraux agricoles et industriels et 17% de la population, dont 28 cantons se localisent dans les Côtes-d'Armor.

A man in a dark suit, white shirt, and tie, wearing glasses, stands with his arms raised in a celebratory gesture. He is positioned in front of a city skyline silhouette. The background is a light blue grid pattern, resembling a wall of papers or a presentation board. The overall image has a blue and orange color scheme.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Entrées en formation continue des demandeurs d'emploi

Une majorité d'entrées sur des actions certifiantes ou professionnalisantes

Les données présentées ici sont issues de l'open data de Pôle emploi. Leur périmètre diffère de celui des sortants de formations professionnelles pris en compte par la Région Bretagne et le GREF Bretagne dans le document d'orientations des formations professionnelles (partie 3).

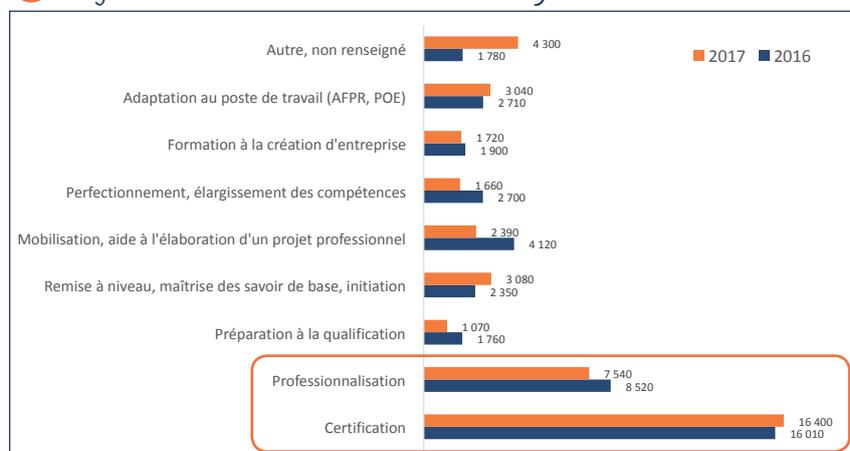
en 2017 **6** stagiaires sur **10** entrent sur des actions de formation certifiantes ou professionnalisantes



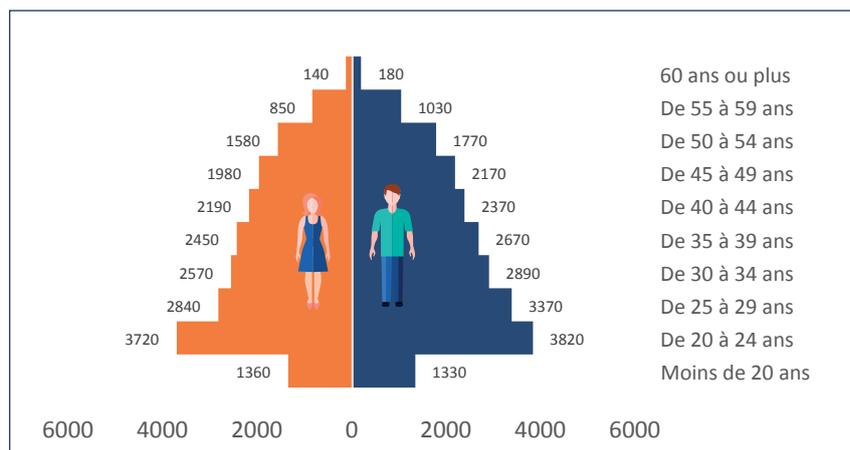
* Demandeurs d'emploi BOETH : bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

4190 entrées en 2017

1 Objectifs de formation et tranche d'âge (2017)



2 Genre et tranche d'âge (2017)



3 Genre (2017)



Source : Open data Pôle emploi.

Les actions prises en comptes sont celles financées par Pôle emploi (principalement dans le cadre des aides individuelles à la formation-AIF, des actions de formation conventionnées-AFC, et des actions préalables à l'emploi, AFPR et POEI), le conseil régional et les OPCA.

Les actions suivies sont majoritairement certifiantes ou professionnalisantes. Les moins de 25 ans représentent 25% des stagiaires, et 21% des bénéficiaires d'actions certifiantes et professionnalisantes, qui sont proportionnellement davantage

suivies par les 25-49 ans (ils représentent respectivement 62% de l'ensemble des stagiaires mais 66% des bénéficiaires des actions certifiantes et professionnalisantes) (Graphique 1). Les entrants se répartissent quasiment à parts égales selon le genre (Graphique 3) mais avec une proportion plus élevée de stagiaires dans les tranches d'âge inférieures (Graphique 2).

En annexe : le taux d'accès à l'emploi 6 mois après la fin d'une formation (demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi).

Sortants de la formation professionnelle par voies et filières de formation

Champ des formations prises en compte

Les informations présentées dans cette partie sont issues du système d'informations du GREF Bretagne, relatif à la "Base de données Formation". Cette dernière est alimentée par une vingtaine de fournisseurs (autorités académiques, Conseil Régional de Bretagne, Pôle emploi, DIRECCTE, FONGECIF et OPACIFS,...). Ainsi, une quarantaine de fichiers sont reçus, compilés pour mettre en cohérence, dès lors que l'information est disponible, les données sur les critères suivants :

- codification des diplômes, titres, certifications et actions de formation afin d'avoir une lecture commune en domaines et sous-domaines de formation,
- harmonisation des niveaux de formation pour chacun des libellés de formation, notamment en lien avec la base certif info du RCO (Réseau Carif-Oref),
- territorialisation de l'information, pour identifier et cartographier les effectifs en formation, selon les différents périmètres des acteurs régionaux (pays, BAPE,...),

Sont donc compilés les effectifs de **l'ensemble des formations, titres ou diplômes à visée professionnelle du CAP (niveau V) au bac + 3 (niveau II, dont licence professionnelle, titre homologué de niveau 2,...) dispensés très majoritairement au niveau régional, voire marginalement hors de la région Bretagne**¹.

Ces derniers recouvrent les effectifs en **formation initiale professionnelle**, sous *statut scolaire* et par *apprentissage*, ainsi que les effectifs en **formation professionnelle continue** des dispositifs suivants : *contrats de professionnalisation, actions de formation qualifiantes et ou certifiantes collectives et ou individuelles* financées par le Conseil régional de Bretagne ou Pôle emploi et les *congés individuels de formation* (hors autofinancement notamment dans le domaine du sport).

Enfin, les informations présentées concernent les sortants 2016, ceci afin de conserver une cohérence dans les millésimes, notamment par rapport aux données relatives aux diplômes d'État du sanitaire et social, et aux stagiaires de

la formation professionnelle continue, dont les disponibilités sont effectives pour partie sur les derniers mois de l'année N+1. Par ailleurs, les effectifs ont été arrondis, ce qui peut parfois générer des écarts entre la somme des sous-domaines et le total du domaine.

Quelques définitions :

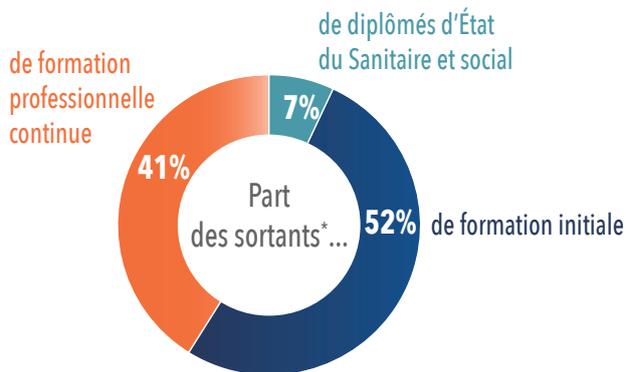
- les **effectifs sortants** totalisent les effectifs en dernière année de formation, qui pour une partie d'entre eux intègrent le marché du travail ou poursuivent leurs études. Il s'agit en effet, des élèves, étudiants (jusqu'au niveau II) et apprentis en dernière année d'un cycle de formation (terminale de Bac pro, 2^e année de BTS...) auxquels sont ajoutés les stagiaires de la formation professionnelle continue sortis au cours de l'année 2016.
- Pour le sanitaire et social, une distinction a été opérée entre les certifications Éducation nationale - Agriculture et les diplômes d'État relevant du Sanitaire et Social.

Ainsi :

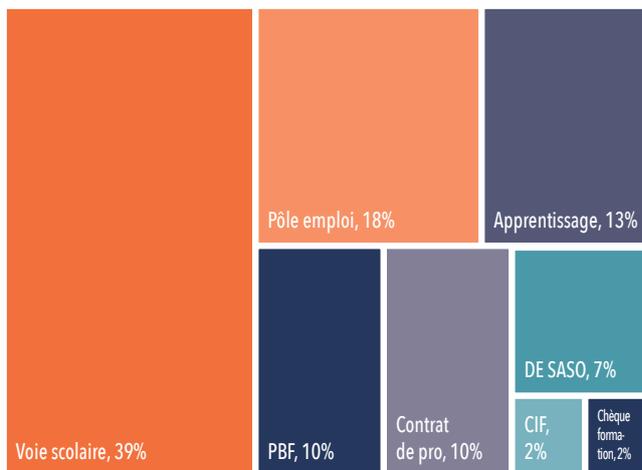
- pour toutes les certifications relatives à l'Éducation nationale et à l'Agriculture, les chiffres présentés sont équivalents aux définitions précédentes.
- les certifications du Sanitaire et social sont présentées à part, dans la mesure où le code de la Santé définit comme formation initiale la première formation dans le domaine. À titre d'exemple, une personne préparant une formation d'Aide-soignant dans le cadre d'une reconversion, est considérée en formation initiale dans le domaine du sanitaire et social. Par conséquent, les données présentées pour les diplômes d'État concernent l'ensemble des effectifs, sans distinction formation initiale ou continue. À noter, enfin, que ces effectifs diffèrent des données usuellement diffusées par la DRJSCS, l'ARS, qui présentent généralement les effectifs diplômés (et non pas ceux inscrits en dernière année de formation).

1. Ainsi, sur 68 500 sortants de formations, plus de 65 700 (soit 96%) ont suivi une formation en Bretagne, 2 230 stagiaires résidant en Bretagne ont suivi une formation professionnelle continue hors de la région (soit 3,4% du total des sortants) et 530 stagiaires ont suivi une formation professionnelle continue dont le lieu de formation n'est pas renseigné dans les bases formation (<1%).

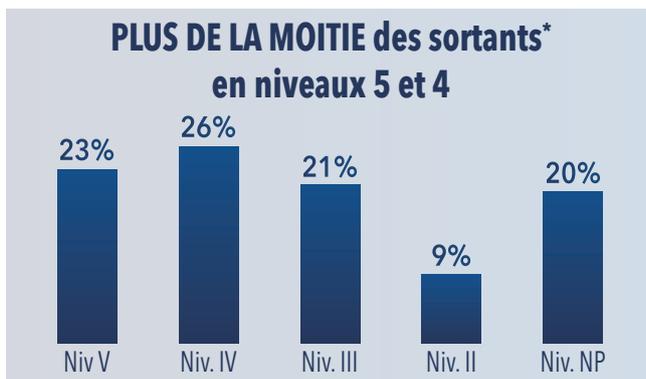
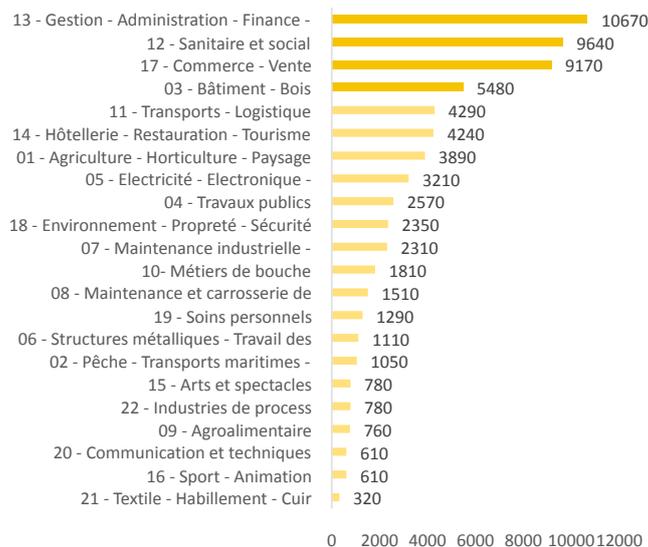
Chiffres clés 2016



68 500 sortants*
de formation professionnelle
continue et initiale en 2016,
du niveau CAP au bac +3



4 domaines de formation concentrent **+ de 50%** des sortants*



* ou diplômés (diplômes d'État sanitaires et sociaux)

Fortement augmentée des sortants de la formation professionnelle continue

+17%

Évolution du nombre de sortants de FPI et FPC entre 2013 et 2016, dont :

+4%

formation initiale

+42%

formation professionnelle continue

Évolution du nombre de sortants selon la voie de formation

			2016	2016 (part en%)	Variation 2013-2016	Variation 2013-2016 (%)
Formation initiale (du CAP à bac+3)	Voie scolaire	Second degré	13 730	20%	1 180	9%
		Enseignement supérieur	12 730	19%	240	2%
		<i>sous-total voie scolaire</i>	<i>26 460</i>	<i>39%</i>	<i>1 420</i>	<i>6%</i>
	Apprentissage	Second degré	7 280	11%	-120	-2%
		Enseignement supérieur	1 780	3%	200	12%
		<i>sous-total apprentissage</i>	<i>9 060</i>	<i>13%</i>	<i>80</i>	<i>1%</i>
Ensemble de la formation initiale			35 520	52%	1 500	4%
Formation professionnelle continue *	CIF	1 300	2%	-180	-12%	
	Contrat de professionnalisation	6 750	10%	-350	-5%	
	Demandeurs d'emploi **	20 350	30%	8 920	78%	
	Ensemble de la formation prof. continue	28 400	41%	8 390	42%	
Formations sanitaires et sociales	Diplômes d'État SASO***	4 580	7%	40	1%	
Total sortants FI et FPC du CAP au bac+3			68 490	100%	9 930	17%

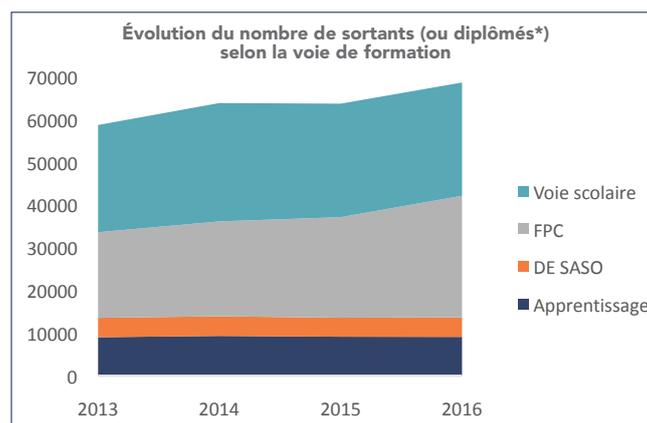
* Hors formations des salariés dans le cadre des plans de formation ou financements mutualisés par les OPCA, et hors CPF

** PBF, chèque formation, Pôle emploi, AFPA

*** Diplômés (formations aux diplômés d'État du Sanitaire et social)

En 2016, près de 68 500 élèves, étudiants ou stagiaires bretons sont sortis d'une formation professionnelle de niveau V à III, dont **52% issus d'une formation initiale, 41% d'une formation continue (FPC) et 7% d'une formation du domaine sanitaire et social** sanctionnée par un Diplôme d'État. En évolution, les effectifs en voie scolaire sont en faible hausse (+6%), les effectifs de la FPC sont en forte progression (+42%), et les effectifs en apprentissage fluctuent selon les années (quasi-stabilité en 2016 par rapport à 2013).

La très forte progression depuis 2013 des sortants des formations professionnelles continues résulte en partie des effets du plan 500 000 formations (47 000 en Bretagne). Dans cet ensemble, les évolutions sont très différentes avec une progression des dispositifs PBF (+720 stagiaires), chèque formation (+105) et surtout Pôle emploi (+9 200) versus une baisse des CIF (-180) et des contrats de professionnalisation (-350). Ainsi, la quasi-totalité de la progression des formations de demandeurs d'emploi (+8 900) provient des formations supplémentaires prescrites par Pôle emploi entre 2013 et 2016. Ces formations représentent désormais 44% des sortants de FPC, devant le PBF (27%).



Source : bases formation - GREF Bretagne

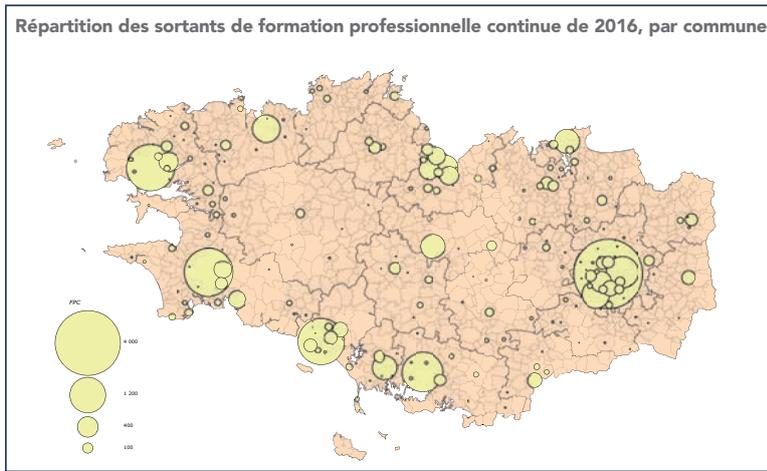
L'apprentissage représente 13% du total des sortants des formations professionnelles initiales et continues. Il représente également 25% des sortants de la seule formation professionnelle initiale (y compris enseignement supérieur), et 35% des sortants de la formation professionnelle initiale dans l'enseignement secondaire. Au total, **les formations en alternance** (apprentissage et contrats de professionnalisation) **représentent en 2016 près d'un quart des sortants de formation professionnelle.**

Le nombre de diplômés des formations sanitaires et sociales est en légère progression depuis 2013.

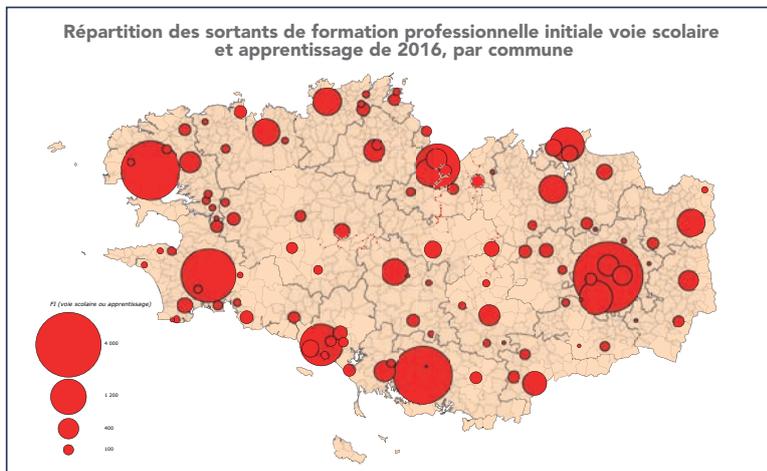
Un maillage plus marqué en formation initiale (scolaire et apprentissage)



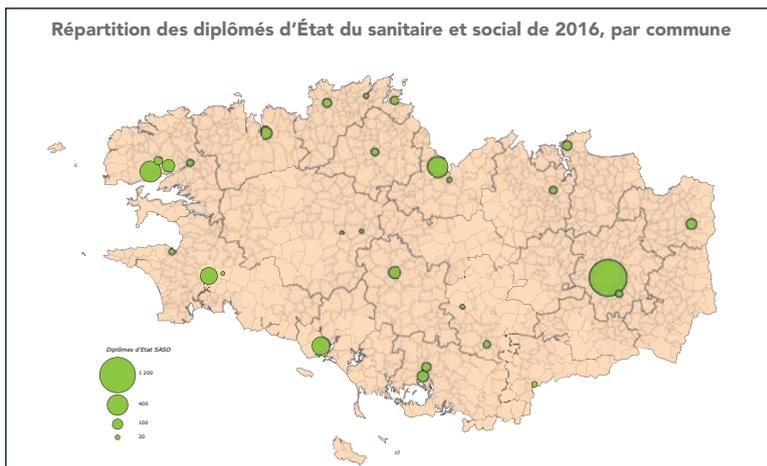
Répartition territoriale des sortants de formation professionnelle



Les cartographies des 3 grands dispositifs de formation, diplômés du sanitaire et social, effectifs sortants des dispositifs de formation professionnelle continue et plus particulièrement élèves, étudiants et apprentis montrent la polarisation des effectifs autour des différentes aires urbaines. À noter, la place particulière de Loudéac, qui présente en formation professionnelle continue, un effectif sortant relativement important, avec la présence d'un centre de formation spécialisé dans le transport dans ce territoire.



En 2016, 25% des sortants ou diplômés des formations professionnelles initiales et continues du niveau V au niveau II ont effectué leur formation dans la zone emploi de Rennes, avec une part plus élevée en FPC (28%) et pour les sortants de diplômés d'État sanitaires et sociaux (29%). Les sortants de formations initiales sont davantage répartis sur les territoires, la zone d'emploi de Rennes ne représente respectivement que 21% d'entre eux en voie scolaire et 25% en apprentissage.



Au total, 6 zones d'emploi sur 18 regroupent à elles seules 76% des sortants ou diplômés 2016 des formations professionnelles initiales et continues prises en compte, dont Rennes, Brest (12%), Quimper (11%), Vannes (10%), Saint-Brieuc (10%) et Lorient (8%).

Source : bases formation, GREF Bretagne
Cartographie : GREF Bretagne
Fonds de carte principal : 21 pays bretons.

Les femmes très présentes dans les formations sanitaires et sociales (diplômes d'État), beaucoup moins en apprentissage et en formation continue

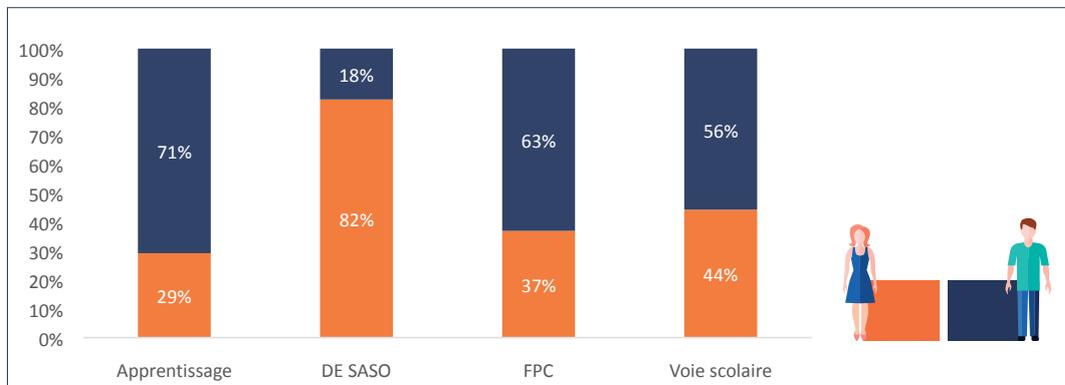


42%

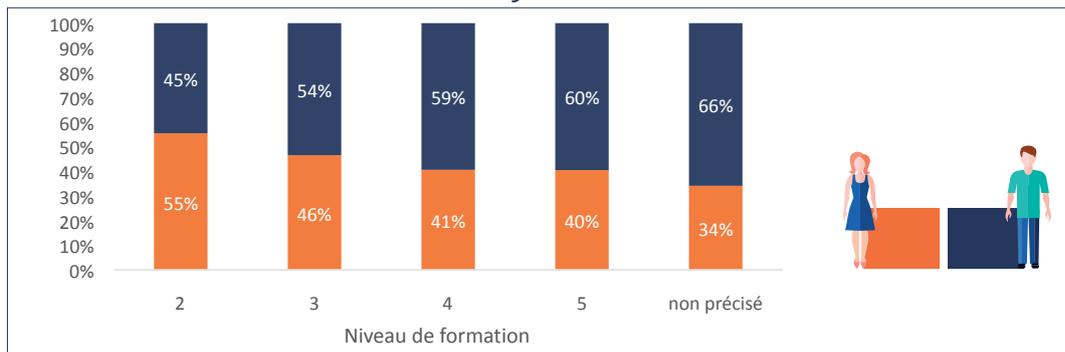
De femmes parmi les sortants de formations professionnelles en 2016

Profil des sortants (genre)

- 1 Répartition des sortants (ou diplômés*) de formations professionnelles selon la voie de formation et le genre en 2016



- 2 Répartition des sortants (ou diplômés*) de formation professionnelle selon le niveau de formation et le genre en 2016



Source : bases formation - GREF Bretagne

* Sanitaire et social : diplômés ; Autres voies de formations : sortants

Dans les formations aux diplômes d'État du sanitaire et social, 8 apprenants sur 10 sont des femmes. En formation initiale, les femmes sont davantage présentes dans les formations par voie scolaire. L'apprentissage et la formation continue attirent d'abord des hommes, qui représentent plus des 2/3 des sortants.

Depuis 2013, ces proportions sont très stables en ce qui concerne les formations initiales (scolaire ou apprentissage), mais **la part des femmes a eu tendance à reculer dans les formations continues** prises en compte (de 41% en 2013 à 37% en 2016) du

fait notamment de la forte augmentation de certaines formations prescrites par Pôle emploi qui sont suivies principalement par des hommes (ex. Caces charriot automoteur). **Graphique 1**

Les femmes représentent près d'un sortant de formation sur deux dans les formations supérieures (niveaux 2 et 3), alors que les formations de niveau scolaire (particulièrement de niveau 5) sont davantage l'apanage des hommes. Cela est lié aussi aux domaines et voies des formations suivies (notamment pour les formations s'effectuant en apprentissage). **Graphique 2**

En formation continue,
des formés de plus en plus âgés

Âge moyen des sortants de formation

19,3 ans	21,4 ans	35,5 ans	32,5 ans
Des sortants de FI voie scolaire	Des sortants de l'apprentissage	Des sortants de FPC	des diplômés SASO

Profils des sortants (âge)

1 Répartition des sortants (ou diplômés*) de formations professionnelles selon la voie de formation et le genre en 2016

	Effectifs sortants 2016	Âge moyen des sortants en 2016	Âge médian des sortants en 2016
Voie scolaire	26 460	19,3	18,7
dont ens. secondaire (niv. V et IV)	13 730	18,7	18
dont ens. sup. (niv. III et II)	12 730	20,8**	20,0**
Apprentissage	9 060	21,4	21,1
dont ens. secondaire (niv. V et IV)	7 280	20,8	20,6
dont ens. sup. (niv. III et II)	1 780	22,9	22,5
Formation professionnelle continue	28 400	35,5	34,1
Diplômés d'État du sanitaire et social	4 580*	32,5	29,1
TOTAL	68 490	30,7	27,7

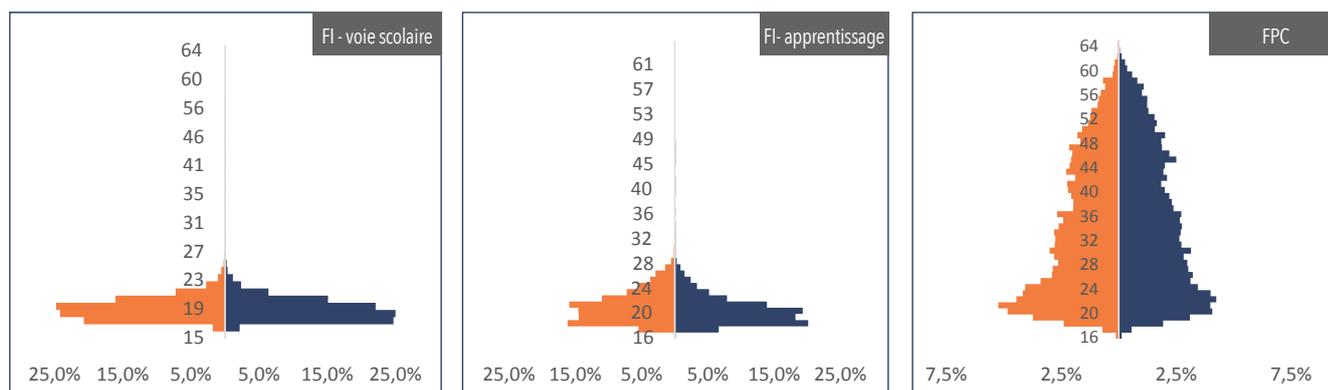
Source : bases formation - GREF Bretagne

* Sanitaire et social : diplômés ; Autres voies de formations : sortants

** Âge moyen des sortants de BTS, DCG, FCIL, hors formations universitaires DUT, licences pro



2 Pyramide des âges des sortants (2016)



Source : bases formation - GREF Bretagne

L'âge moyen des sortants (dernière année de formation) en formation professionnelle initiale varie bien sûr en fonction du niveau de formation et du nombre d'années d'études, mais aussi selon la voie de formation : ainsi, il est un peu plus élevé en apprentissage.

Les diplômés des formations sanitaires et sociales (diplômes d'État) sont un peu plus âgés, ces diplômés se préparant en partie en situation d'emploi.

En formation continue, mises à part les formations en alternance en contrat de professionnalisation, les appren-

nants sont nettement plus âgés, particulièrement pour les dispositifs financés par Pôle emploi, les sortants des formations issues des dispositifs financés par la Région (PBF et Chèque formation) étant un peu plus jeunes.

En tendance, **l'âge moyen des formés tend à augmenter** : il est passé de 27,0 ans en 2011 à 30,7 ans en 2018, principalement sous l'effet de la forte augmentation du nombre de formés issus de la FPC (Pôle emploi notamment), de plus en plus âgés (35,0 ans en 2016 contre 31,1 ans en 2011).

En annexe : pyramide des âges par dispositifs

Une progression depuis 2013 des sortants de niveaux III et IV, au détriment des niveaux V

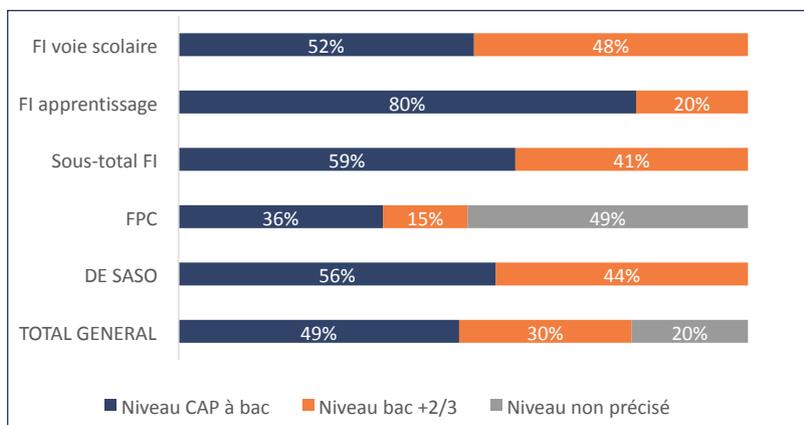
Part des sortants de FI et FPC de niveau :

scolaire (IV ou V)	supérieur (II ou III)	non précisé
50%	30%	20%

Voies et niveaux de formation

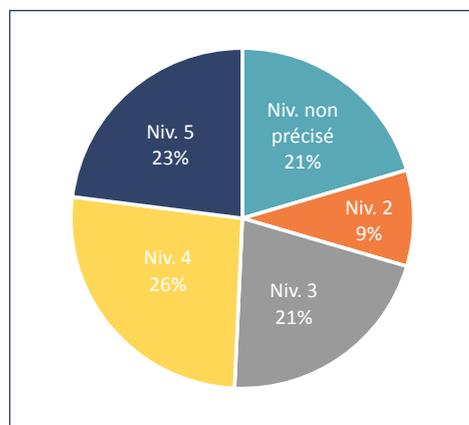
Répartition des sortants ou diplômés* de formations professionnelles :

1 par voies et niveaux de formation regroupés en 2016



Source : bases formation - GREF Bretagne
* Sanitaire et social : diplômés ; Autres voies de formations : sortants

2 selon le niveau de formation détaillé



La moitié des sortants de formation ont un niveau scolaire (du CAP au baccalauréat), 30% ont un niveau d'études supérieures (bac +2/3) et 20% n'ont pas de niveau défini¹.

Les formations supérieures prises en compte ici (bac +2/3) représentent selon les voies de formation entre 15% (FPC) et 48% (FI en voie scolaire) des sortants. Elles représentent encore seulement 20% des sortants de formations effectuées en apprentissage, malgré une progression rapide (+18% en volume entre 2013 et 2016 selon cette voie de formation). **Graphique 1**

La progression des formations continues explique la part croissante des sortants de formations de niveau « non précisé », dont le poids (20%) est aujourd'hui similaire à celui des sortants de formations de niveaux V ou de formations de niveau III, derrière le niveau IV (plus qu'un quart). **Graphique 2**

En tendance, entre 2013 et 2016, 63% de la progression du nombre de sortants provient des formations sans niveau de formation spécifié (+6900), 28% proviennent de formations de niveau IV (+3100), 9% de celles de niveau III et II (+900),

alors que les sortants des formations de niveau V sont en recul (-1000 sur la période). En voie scolaire, la baisse du nombre de sortants de niveau V (-6% en volume entre 2013 et 2016) s'explique principalement par les réformes successives de l'enseignement scolaire professionnel (depuis la rentrée 2009, avec la mise en place du bac professionnel en 3 ans, le BEP n'est plus qu'une certification intermédiaire) alors que les effectifs sortants au niveau IV ont sensiblement progressé (+14%).

Ces éléments peuvent être mis en regard des caractéristiques des actifs (en emploi ou non) en Bretagne. Si la Bretagne est la seconde région comptant la proportion la plus élevée d'actifs (en emploi ou non) ayant au moins le niveau bac, plus de 40% présentaient un niveau moindre (niveau V ou infra V) en 2015. Parmi les demandeurs d'emploi, 43% avaient un niveau de formation V-Vbis en décembre 2017. Les actifs (en emploi ou non) de faible niveau de formation et de qualification, apparaissent aujourd'hui comme les plus exposés aux mutations économiques observées dans de nombreux secteurs.

1. Le niveau de formation n'est pas précisé pour toutes les formations, notamment : les formations qui conduisent à certaines certifications (ex. permis poids lourd ; habilitation électrique, CACES, certains certificats de qualification professionnelle-CQP)

Le « top 3 » des sortants ou diplômés :

- gestion-administration-finance-informatique
- sanitaire et social,
- commerce-vente

10 700

Sortants de formation
en gestion-administration-finance-informatique

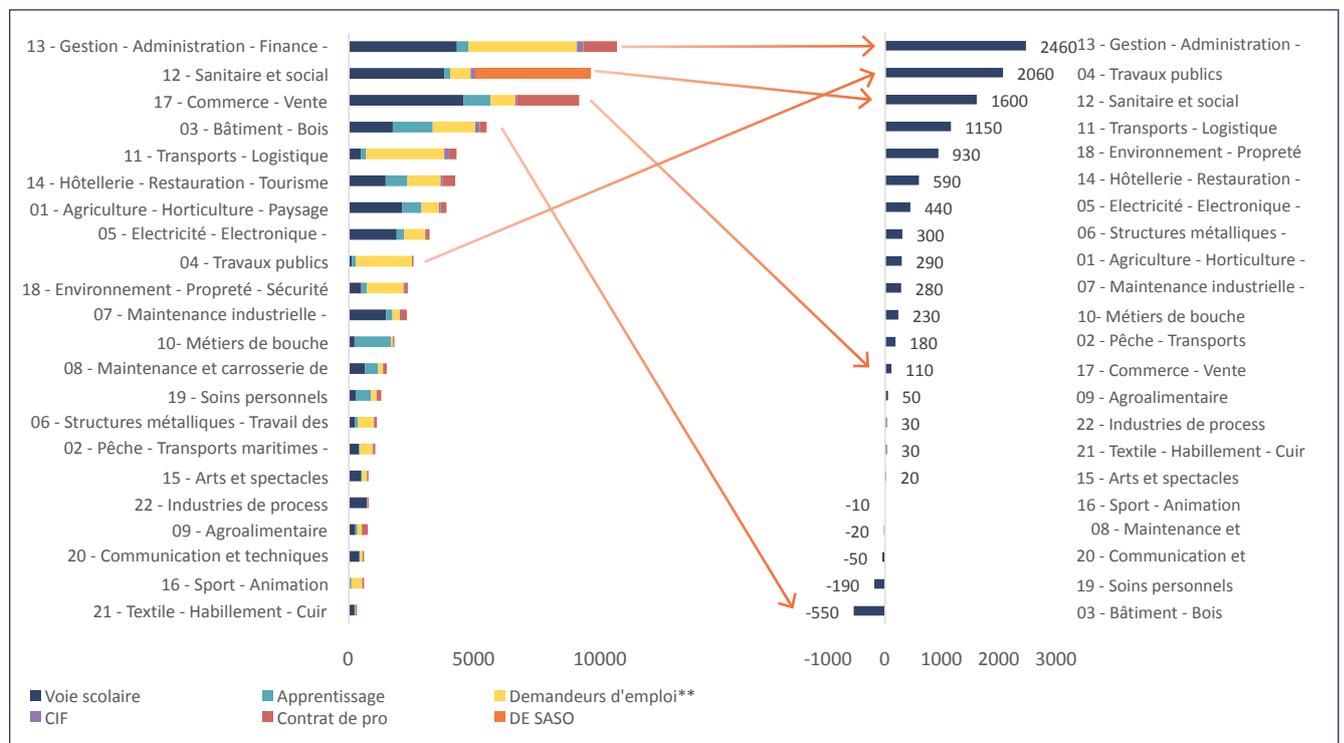
soit **+2 500**

entre 2013 et 2016

Domaines de formation

1 Sortants ou diplômés* de formation professionnelle 2016 par domaine de formation

2 Évolution 2013-2016 du nombre de sortants (ou diplômés) par domaine de formation



Source : bases formation - GREF Bretagne
* Diplômés d'État du Sanitaire et social
** PBF, Chèque formation, Pôle emploi

Plus de la moitié des sortants se forment dans 4 domaines de formation (totalisant près de 35 000 sortants ou diplômés) :

- Gestion, administration, finance, informatique (10 700 sortants, 16%)
- Sanitaire et social (9 600 sortants, 14%)
- Commerce vente (9 200 sortants, 13%)
- Bâtiment bois (5 500 sortants, 8%).

Graphique 1

Entre 2013 et 2016, les flux de sortants ont sensiblement augmenté (+9 900), les plus fortes hausses en volume provenant des formations en gestion, administration, finance, infor-

matique et surtout de celles du domaine des travaux publics où leur nombre a été multiplié par plus de 5 du fait de nombreuses formations CACES Chariot automoteur prescrites par Pôle emploi (près de 1 500 sortants pour cette formation en 2016, contre 500 seulement en 2015). L'augmentation est très forte également dans le domaine transport logistique et dans celui de l'environnement et de la propreté. À l'inverse, les flux ont considérablement baissé dans certaines formations privilégiant la voie de l'apprentissage, notamment dans le domaine bâtiment-bois et, dans une moindre mesure, les soins personnels.

Graphique 2

Davantage de sortants de niveaux supérieur (niv. II-III) dans certaines filières

(industries de process, maintenance industrielle, agroalimentaire, gestion-informatique, communication)

100%

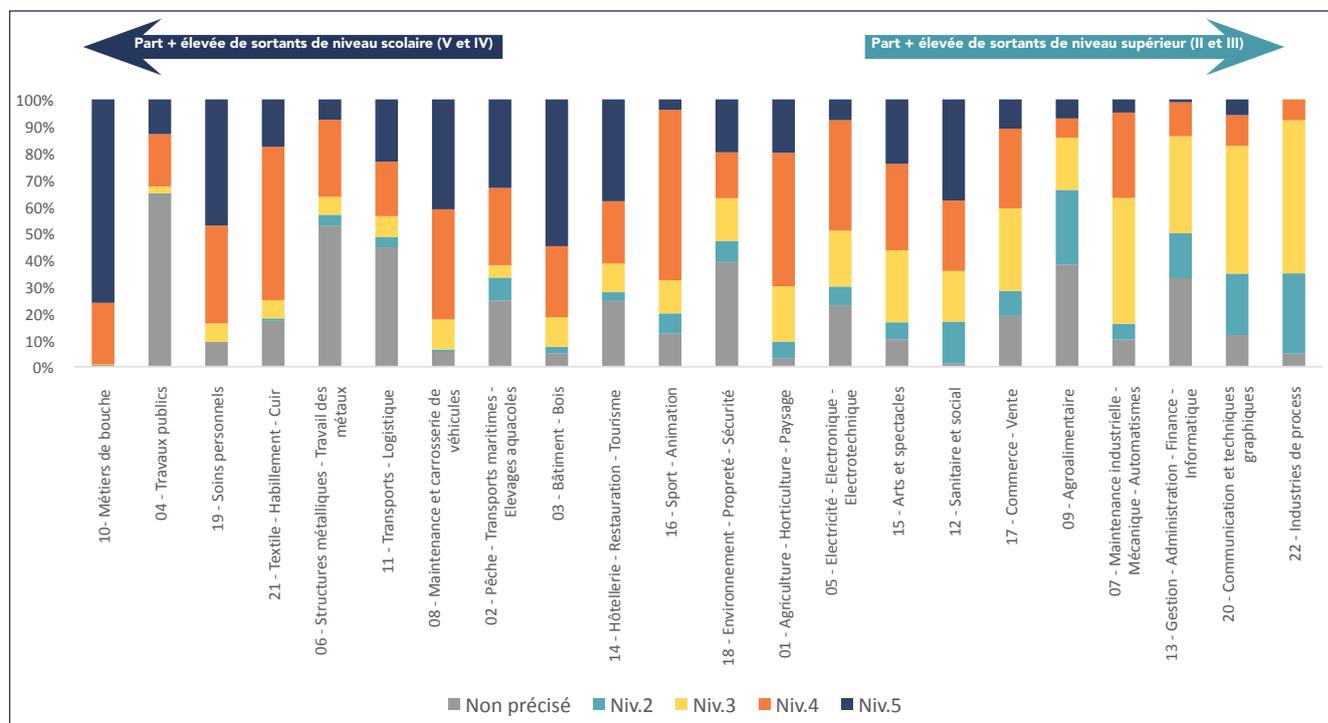
de sortants de formation sont de niveau IV et V dans les métiers de bouche

Près de 90%

des sortants de formation sont de niveau supérieur (III ou II) dans les industries de process

Domaines de formation

1 Répartition des sortants (ou diplômés*) de formations professionnelles par domaine et niveau de formation en 2016



Source : bases formation - GREF Bretagne

* SASO : diplômés

Autres voies de formations : sortants

Niveau non précisé : permis poids lourd; habilitation électrique; CACES; certains CQP; etc.

Les formations sont ici classées en fonction du poids relatif des formations de niveau scolaire (IV et V) et supérieures (II et III).

D'une manière générale, on observe une **prédominance des sortants de niveaux V dans les domaines de formation privilégiant la voie de l'apprentissage; les formations de niveaux IV et III sont prédominantes dans les formations professionnelles initiales en voie scolaire.**

Les sortants de formations de niveau II viennent de formations universitaires (licence pro). L'apprentissage demeure encore rare pour ces formations, même s'il est en progression.

Dans les métiers de bouche, les soins personnels (dont coiffure), le textile habillement, la maintenance, le bâtiment, le sport et

l'animation, les formations de niveaux scolaires (IV et V) sont largement majoritaires.

Les sortants de formations de niveau supérieur (II et III) sont majoritaires dans les domaines industries de process, communication et techniques graphiques, agroalimentaire, gestion-administration-finance-informatique, avec pour les trois premiers domaines cités une part significative (20% ou plus) de sortants au niveau licence.

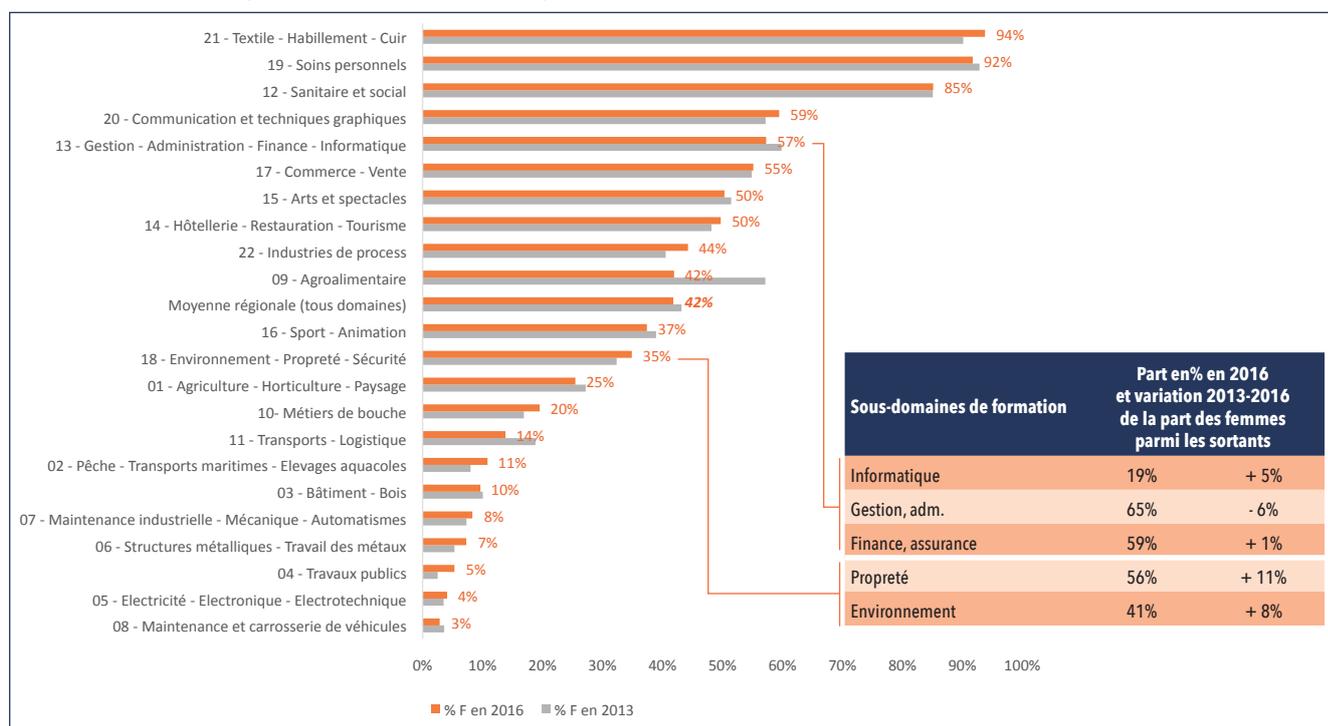
Dans les autres domaines de formations, les sortants sont davantage répartis, et une partie des formations n'attestent pas un niveau de formation défini (travaux publics, structures métalliques et travail des métaux, transport logistique, environnement propreté).

La proportion de femmes parmi les sortants : de très forts écarts selon les domaines de formation



* Toutes certif., DE SASO et autres

1 Part des femmes parmi les sortants (ou diplômés*) de formation, par domaine de formation



Source : bases formation - GREF Bretagne
* SASO : diplômés
Autres voies de formations : sortants

Certains domaines de formation sont particulièrement féminisés, avec des proportions de femmes voisines ou supérieures à 90% (textile-habillement, soins personnels, sanitaire et social) contre un peu plus de 40% en moyenne. Des domaines tels que l'hôtellerie-restauration-tourisme, la communication, comprennent aussi des proportions élevées de femmes (50 à 60%), leur part continuant à progresser, ou restant stable (commerce vente) alors qu'elle diminue légèrement en gestion, administration, finance et informatique. Mais la part des femmes parmi les sortants de formations en informatique, bien que très minoritaire, tend à progresser.

La part des femmes est encore minoritaire mais progresse également dans les formations du domaine des industries de process, ou de l'environnement-propreté, alors qu'elle apparaît en fort recul dans l'agroalimentaire (- 15 points, leur part passant de 57% en 2013 à 42% en 2016). Dans ce domaine de formation, la part des femmes a baissé du fait de la progres-

sion des contrats de professionnalisation effectués par des hommes (leur nombre a doublé sur la période alors que celui des femmes restait stable), et du recul de la proportion de femmes dans les formations supérieures (niveau III et II) et dans les formations continues suivies dans le cadre du PBF. Elles sont par exemple 2 fois moins nombreuses en 2016 par rapport à 2013 dans les formations de conducteur de ligne des IAA (passant de près de 70 à 35 environ), et leur nombre a nettement diminué également en licence pro IAA (de 110 à 70) au profit des hommes (de 55 à 75).

Dans la plupart des autres domaines, si la part des femmes est globalement en progression, elles demeurent encore très minoritaires parmi les sortants, notamment dans des formations encore réputées plutôt masculines (BTP, métallurgie, métiers de bouche, maintenance, ...).

A man in a dark suit, white shirt, and tie, wearing glasses, stands with his arms raised in a celebratory gesture. He is positioned in front of a light blue grid pattern. In the background, a city skyline is visible, including a prominent dome-shaped building. The overall image has a light blue and orange color scheme.

PARCOURS ET INSERTION DES SORTANTS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Parcours et insertion des sortants de formation professionnelle

7 mois après une formation professionnelle en voie scolaire,
33% des diplômés de niveau CAP sont en emploi,
55% des diplômés de bac pro et
63% des diplômés de BTS.

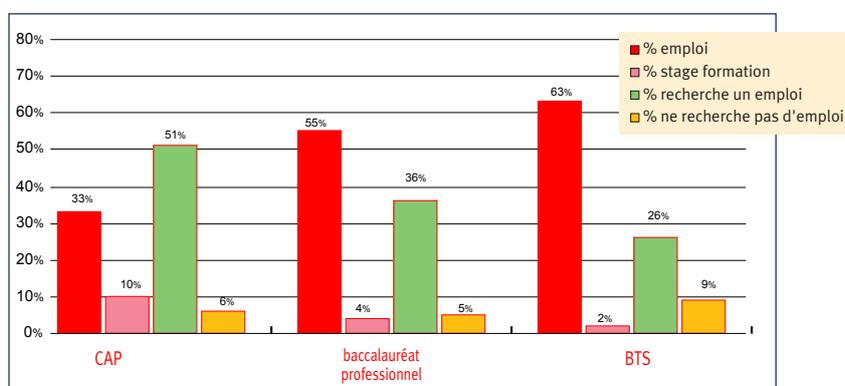
Taux d'emploi à 7 mois

52% des jeunes sortis d'une année terminale de formation sont en emploi
39% des jeunes sortis sans avoir obtenu leur diplôme sont en emploi

Enquête IVA (février 2015)

Voie scolaire (sortants 2014)

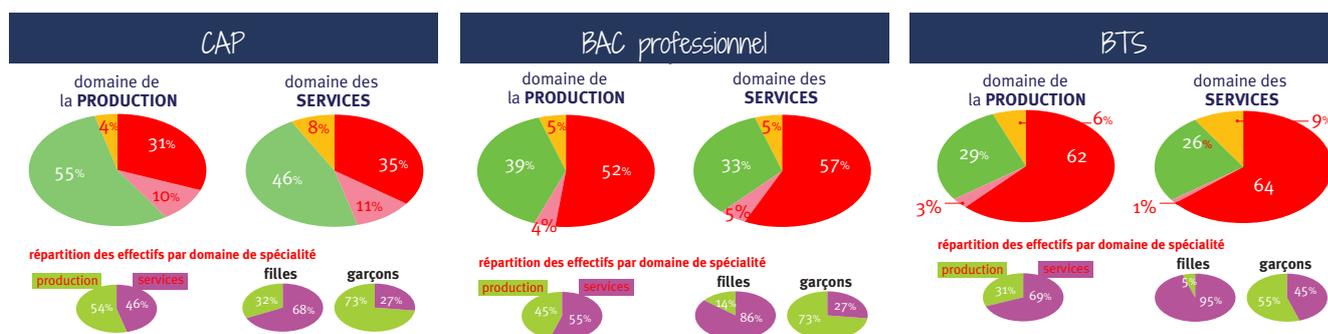
1 Situation des sortants selon le niveau de formation et le diplôme obtenu au 1^{er} février 2015



Source : Rectorat, enquête IVA, devenir à 7 mois des sortants de BTS, terminales professionnelles et CAP

L'enquête IVA concerne les jeunes sortis des établissements du second degré (lycées et lycées professionnels) en juin 2014 et qui sont interrogés sur leur situation au 1^{er} février 2015. Les jeunes en poursuite d'études, sous statut scolaire ou apprenti ne font pas partie du champ des interrogés. Pour la campagne 2015 dans l'académie de Rennes, 165 établissements entraînent dans le champ de l'enquête (lycées publics privés et EREA). 9118 jeunes ont été interrogés, 4595 ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 50%. Tous les élèves issus de formations professionnelles dispensées dans l'académie et ne poursuivant pas d'études étaient concernés. À partir de l'interrogation de février 2015 les sortants de classes technologiques n'ont plus été interrogés dans l'académie.

2 Situation des sortants diplômés de...



Source : Académie de Rennes. IVA. Insertion dans la vie active des sortants de BTS, terminales professionnelles et CAP. Enquête de février 2015. Mars 2016

Selon le rectorat d'académie de Rennes, les principaux résultats de cette étude sont les suivants :

« En février 2015, soit 7 mois après leur sortie de formation initiale, 52% des lycéens bretons, sortis d'année terminale de formation, sont en emploi, les autres sont au chômage, en stage ou inactif.

Plus le niveau de diplôme préparé est élevé, plus les chances d'obtenir un emploi 7 mois après la sortie du système éducatif sont fortes. Ainsi, le taux d'emploi des sortants d'année terminale de CAP est de 33% au 1^{er} février 2015, celui des sortants d'année terminale de baccalauréat professionnel est de 55%, celui des sortants d'années terminales de BTS s'établissant à 63%. Quel que soit le niveau de formation, l'obtention ou non du diplôme préparé

influence l'insertion à court terme des jeunes sortis de formation. Ainsi, tout niveau de diplôme confondu, le taux d'emploi des jeunes sortis sans diplôme d'année terminale de formation n'est plus que de 39%. Il est de 55% pour les jeunes sortis diplômés.

Le taux d'emploi à court terme des filles est supérieur à celui des garçons : sept mois après la fin de leurs études, 57% des filles diplômées sont en emploi, pour 53% des garçons. Au niveau III, la différence est de 1 point en faveur des filles, pour les sortants d'années terminales de BTS. Elle est plus marquée pour les sortants de terminales professionnelles, 58% pour les filles, soit 6 points d'écart avec les garçons (52%) ».

Globalement, les taux d'insertion sont légèrement supérieurs dans le domaine « Services », quel que soit le niveau de formation.

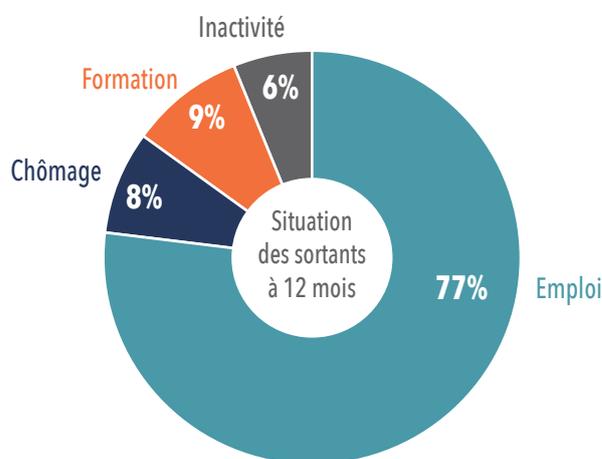
Près de 8 apprentis sur 10
en emploi 12 mois
après la fin de leur formation

78% des sortants diplômés

74% des sortants non diplômés

en emploi à 12 mois

1 Des formations en apprentissage qui conduisent majoritairement à l'emploi



% des sortants ou diplômés en emploi	Niv V	Niv IV	Niv III	Niv II	Niv I
Sortants Apprentissage (diplômés ou non)	71%	84%	72%	74%	90%

Source : GREF Bretagne. Enquête IROISE. Cohorte 2017. Résultats à 12 mois.

En apprentissage, la majorité des sortants viennent d'une formation de niveaux IV et V.

Un an après la fin de leur formation, environ 8 sortants sur 10 sont en emploi. Ce résultat marque un net progrès par rapport à la précédente cohorte observée (2014) : seulement 69% des sortants étaient alors en emploi 12 mois après la fin de leur formation.

Les chances d'accéder à l'emploi apparaissent plus élevées pour ceux qui ont réussi à l'examen. Mais cela ne se vérifie pas pour toutes les formations¹.

1. Des résultats plus détaillés par dispositifs et domaines de formation figurent en annexe.

Près de 7 sortants de formation continue en emploi 12 mois après la fin de leur formation

71%

des sortants diplômés

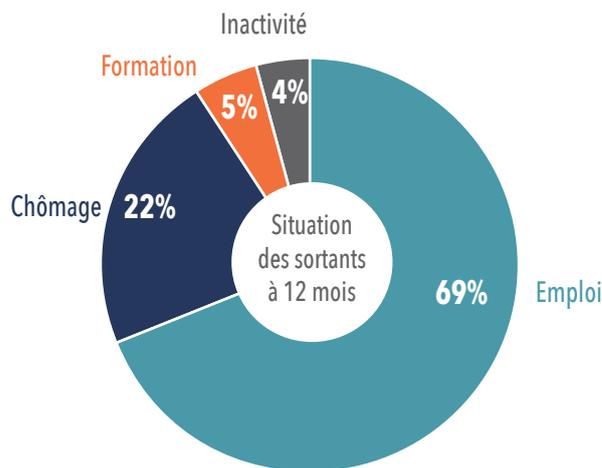
52%

des sortants non diplômés

en emploi à 12 mois

À l'issue d'une formation continue (Programme Bretagne Formation, Chèque formation)

- 1 Des taux d'insertion relativement homogènes quel que soit le niveau de formation suivie, mais très liés à la réussite à l'examen



2

% des sortants ou diplômés en emploi	Niv V	Niv IV	Niv III	Niv II	Niv I
Sortants PBF-Chèque formation (diplômés ou non)	69%	70%	67%	70%	72%

Source : GREF Bretagne. Enquêtes d'insertion. Cohorte 2016 (PBF et Chèque formation). Résultats à 12 mois.

Le dispositif PBF de la Région cible certains publics prioritairement, notamment des personnes relativement éloignées de l'emploi. De ce fait, les taux d'insertion observés apparaissent relativement élevés.

Ainsi, un an après la fin de leur formation réalisée dans le cadre des dispositifs PBF et Chèque formation, 7 personnes sur 10 sont en emploi **Graphique 1**.

Si l'on n'observe pas une nette corrélation entre le niveau des formations suivies et le fait d'accéder à l'emploi **tableau 2**, les chances d'en obtenir un apparaissent plus élevées pour ceux qui ont réussi à l'examen.

Des résultats plus détaillés par dispositifs et domaines de formation figurent en annexe.

Plus de 9 diplômés d'État d'une formation sanitaire et sociale sur 10 sont en situation d'emploi à 12 mois

93%

des sortants d'une formation sanitaire

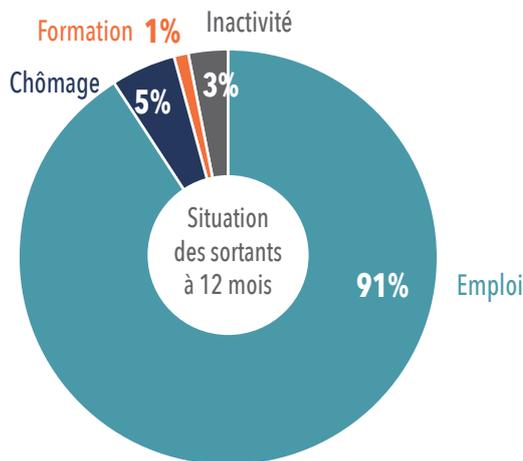
86%

des sortants d'une formation sociale

en emploi à 12 mois

À l'issue d'une formation sanitaire et sociale (diplômes d'État)

1 Une excellente insertion des diplômés



2

% des diplômés en emploi	Niv V	Niv IV	Niv III	Niv II	Niv I
Diplômés SASO	90%	89%	85%	94%	94%

Source : GREF Bretagne. Enquêtes d'insertion des diplômés d'État de formations sanitaires et sociales. Cohorte 2017.

Les résultats concernent ici exclusivement les personnes diplômées.

Les diplômés d'État sanitaires et sociaux conduisent pour partie à des professions réglementées dans le secteur sanitaire et social dont l'accès est conditionnel à la détention de l'un de ces diplômes. Les taux d'insertion ne sont donc pas immédiatement comparables avec les sortants des autres voies de formation.

Un an après la fin de leur formation, plus de 9 diplômés d'État du sanitaire et social sont en emploi **Graphique 1**. Ce taux est plus élevé pour les formations sanitaires que pour les formations sociales.

Les écarts observés selon les niveaux de formation tiennent

plus aux spécificités des diplômes préparés (il y a davantage de diplômés d'État de niveau III dans les formations sociales, avec une insertion légèrement plus difficile qu'à la sortie d'une formation dans le domaine sanitaire) **Tableau 2**.

Des résultats plus détaillés figurent en annexe, pour les diplômés d'État du sanitaire et social, mais aussi pour les diplômés du sport et de l'animation (BP JEPS).

A man in a dark suit, white shirt, and tie, wearing glasses, stands with his arms raised in a celebratory gesture. He is positioned in the center-right of the frame. The background is a city skyline with various skyscrapers. The entire image is overlaid with a light blue grid pattern. The top-left corner of the image is dark blue, and the bottom and right edges are orange.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Accès à l'enseignement supérieur

Les poursuites d'études dans l'enseignement supérieur : une préférence des jeunes bretons pour les filières courtes

Taux de poursuite d'études des bacheliers dans l'enseignement supérieur en 2014

69%

72%

Bretagne

France métrop.

Les poursuites d'études post-bac

- 1 Le taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur entre 2010 et 2014 (source SIES)

	2010	2011	2012	2013	2014
Académie de Rennes	75%	71,5%	68,3%	71,9%	69,2%
France métropolitaine	75,0%	72,0%	69,4%	72,1%	72,2%

- 2 Le taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur en 2014 par filières de formation regroupées (source SIES)

Académie de Rennes	Taux global	Université (y compris IUT)	IUT	CPGE	STS	Autres formations
Bac général	92%	63,5%	14%	11,8%	8,8%	7,9%
Bac professionnel	33,6%	5,2%	0,3%	0%	28,1%	0,3%
Bac technologique	74,5%	28,4%	12,8%	1,8%	40,9%	3,4%
Ensemble des bacs Académie de Rennes	69,2%	37,1%	9,2%	5,9%	21,7%	4,5%
Ensemble des bacs France métropolitaine	72,2%	40,5%	7,5%	6,4%	19,5%	5,2%

source : MENSUR, Strater, focus Post-bac Bretagne. Janvier 2017.

Les vœux d'orientation

En 2015, la part des souhaits d'orientation vers une formation universitaire des candidats bretons aux baccalauréats général (48,7 % des vœux de rang 1), technologique (19,2%) et professionnel (8,7%) est inférieure à la moyenne nationale (respectivement -2,7, -0,4 et -2,4 points).

Les candidats au baccalauréat général souhaitent se diriger vers un DUT dans une proportion supérieure à la moyenne nationale (+3,1 points).

Les candidats au bac technologique souhaitent s'orienter en majorité vers les BTS-BTSA-DTS-DMA (46,2%, - 3,9 pts par rapport à la moyenne nationale) puis vers le DUT (20,0%, -0,6 pts). 82,5% des candidats au bac pro souhaitent s'orienter vers les BTS-BTSA-DTS-DMA (+ 2 pts).

Les poursuites d'études

Le taux de poursuite d'étude des bacheliers bretons dans l'enseignement supérieur (69,2%) est inférieur à la moyenne nationale (72,2% en 2014). Cet écart s'est accru depuis 2010. [Tableau 1](#)

Proportionnellement, davantage de néo-bacheliers bretons s'inscrivent en IUT et STS (31% globalement, contre 27% en France métropolitaine).

Inversement, ils ne sont que 43% à s'inscrire à l'université ou dans les classes préparatoires aux grandes écoles, contre 47% en France métropolitaine. [Tableau 2](#)

Des flux de néo-bacheliers déficitaires.
La région des Pays de la Loire,
principale région d'origine
et de destination pour
les formations supérieures

14%

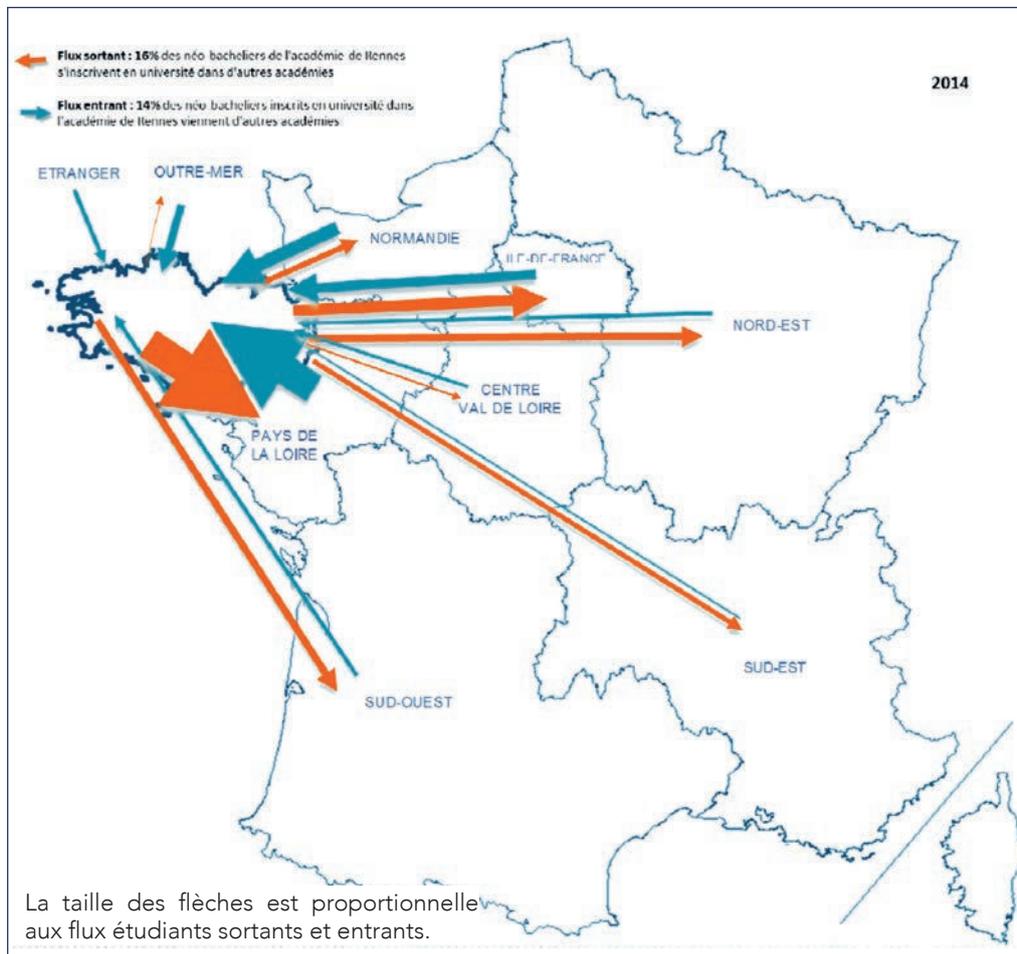
des néo-bacheliers inscrits
dans une université bretonne
ORIGNAIRES d'une autre région

16%

des néo-bacheliers bretons
poursuivent leurs études
DANS UNE AUTRE RÉGION

Les flux migratoires des néo-bacheliers

- 1 Académie de Rennes: les flux entrants et sortants des néo-bacheliers inscrits dans les universités et établissements assimilés en 2014-2015



Source : MENSUR, Strater, focus Post-bac Bretagne. Janvier 2017.

L'académie est déficitaire concernant les flux migratoires des néo-bacheliers. 14% des néo-bacheliers inscrits dans une université bretonne sont originaires d'une autre région, alors que 16% de néo-bacheliers bretons poursuivent leurs études dans une autre région.

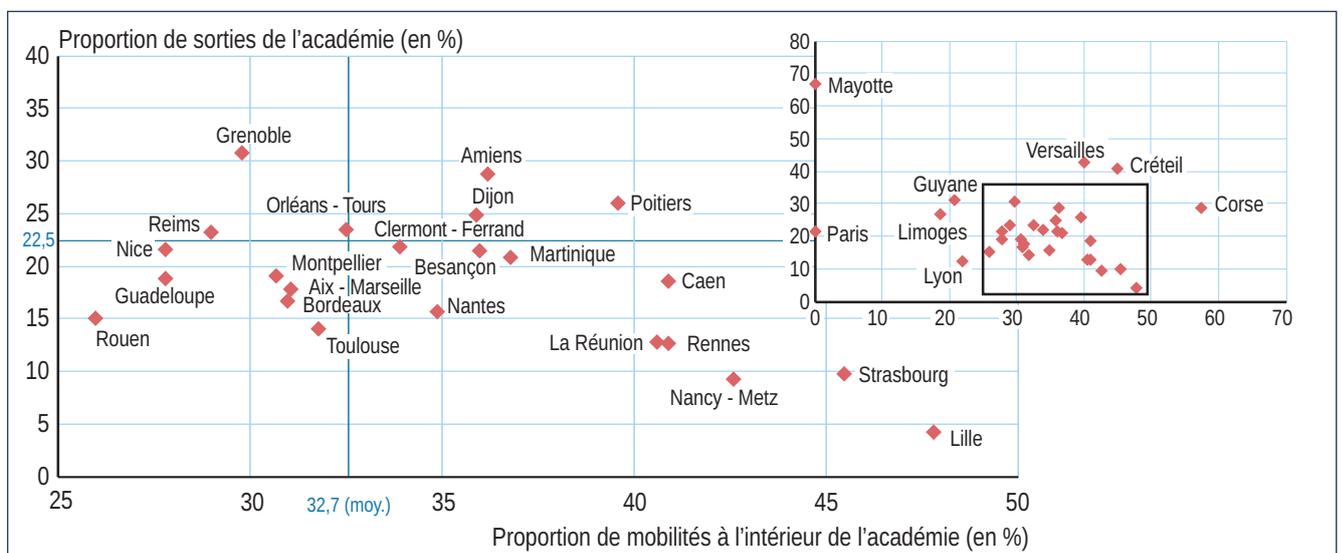
La région des Pays de la Loire est la principale région d'origine comme de destination des néo-bacheliers (44% des flux entrants et 38% des flux sortants).

En Bretagne,
une mobilité plus forte
des néo-bacheliers
à l'intérieur de l'académie

Académie d'obtention du baccalauréat	Proportion de mobilités à l'intérieur de l'académie	Proportion de sorties de l'académie
Rennes	40,9	12,7
France	32,7	22,5

La mobilité intra et interrégionale des étudiants après le bac

1 Mobilités dans et en dehors de l'académie (2015)



Lecture : parmi les bacheliers originaires de l'académie de Lyon poursuivant leurs études dans l'enseignement supérieur, 12% quittent l'académie de Lyon après le baccalauréat et 22% changent de zone d'emploi à l'intérieur de l'académie. Les académies de Paris et de Mayotte ne possédant pas de découpage interne, les mobilités internes sont considérées comme nulles.

Champ : bacheliers de 2015 en première année d'enseignement supérieur en France entière, (hors ceux partis à l'étranger et hors inscrits en école de management, en école paramédicale, sociale ou dans une école relevant du ministère de la Culture).

Source : MESRI-Sies, systèmes d'information Sise et Scolarité*.

Une étude de l'INSEE permet de positionner la Bretagne par rapport aux autres régions du point de vue de la mobilité des étudiants post-bac. L'académie de Rennes fait partie de celles où la mobilité à l'intérieur de l'académie est la plus élevée, avec celles de Lille, Strasbourg, et Nancy-Metz. L'immense majorité des étudiants poursuivent leurs études supérieures dans la même académie (de l'ordre de 90% d'entre eux, contre 80% au niveau national). Le caractère « excentré » de ces académies limiterait les départs, de même que l'origine sociale des étudiants dans certaines

académies (ainsi à Lille, qui compte davantage d'étudiants d'origine sociale défavorisée - 38,1% des néo-bacheliers primo-accédants à l'enseignement supérieur - qui restent plus souvent dans leur académie d'origine). Mais cela n'est pas le cas en Bretagne, qui compte moins d'étudiants défavorisés que la moyenne nationale (26,8% contre 30,3%). Par contre, les néo-bacheliers bretons changent fréquemment de zone d'emploi à l'intérieur de l'académie lors du passage vers l'enseignement supérieur.

* Source : INSEE Première n°1727, janvier 2019

Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en France et par région

En Bretagne, une part plus élevée d'étudiants dans les formations courtes (BTS, IUT) et dans les formations d'ingénieurs

Part des étudiants Bretons en 2016
(en% du total Fr. Métrop.)

4,9%

Ensemble du supérieur

5,7%

Formations d'ingénieurs

5,7%

IUT

6,2%

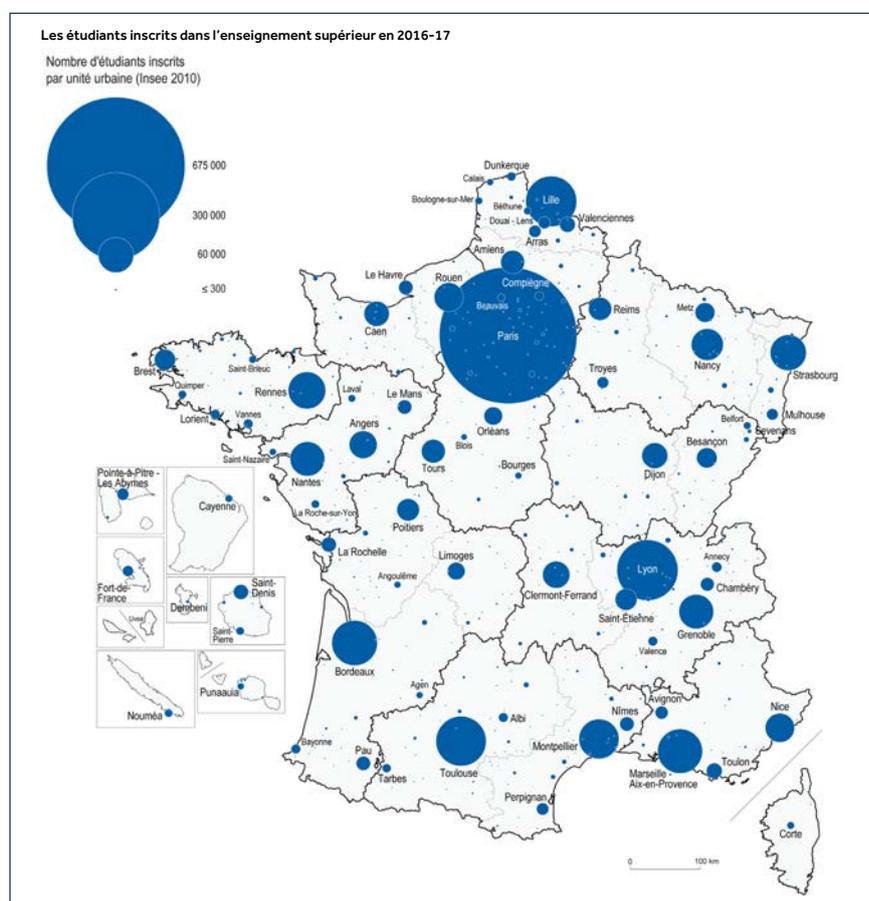
BTS

127 000 étudiants en Bretagne

Académie	Universités			CGPE	Formations d'ingénieurs ²	Ecoles de commerce, gestion et vente ³	Autres écoles et formations ¹	Ensemble	Évolution 2016/ 2015 (%)
	total	dont Prépa. DUT	STS et assimilés						
Bretagne (Rennes)	81 170	6 640	15 260	4 320	8 650	4 380	14 300	126 860	1,4
France métrop.	1 593 510	115 420	248 130	84 830	152 360	151 720	363 570	2 564 540	2,3
France métrop. +DOM	1 623 520	116 580	257 250	86 470	152 500	152 080	367 610	2 609 710	2,3
Part Bretagne / France métrop. (%)	5,10%	5,70%	6,20%	5,10%	5,70%	2,90%	3,90%	4,90%	

Source : RERS 2017

1. Les « autres établissements de formation » regroupent les établissements privés de type universitaire, les « grands établissements », les écoles d'ingénieurs, les écoles de commerce, gestion et comptabilité, les écoles de journalisme, les écoles supérieures artistiques et culturelles, les écoles paramédicales hors université (données 2015-2016), les écoles préparant aux fonctions sociales (données 2015-2016), les écoles d'architecture, les écoles vétérinaires, etc
2. Ensemble des écoles et formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. Voir la rubrique « Définitions ».
3. Hors BTS.



En France, **2,610 millions d'étudiants** sont inscrits dans l'enseignement supérieur en 2016, dont 1,62 millions à l'Université (y compris IUT), soit 62%, 257 000 dans les sections de techniciens supérieurs, 86 000 dans les classes préparatoires aux grandes écoles et 643 000 dans les « autres établissements de formation ».

En Bretagne, **près de 127 000 étudiants** sont inscrits dans l'enseignement supérieur, dont plus de 81 000 dans les formations universitaires, soit 64%.

Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur universitaire en Bretagne

Une forte progression des inscrits dans l'enseignement supérieur universitaire, mais une proportion plus faible de femmes, de non-bacheliers et d'étudiants de nationalité étrangère

+10 000

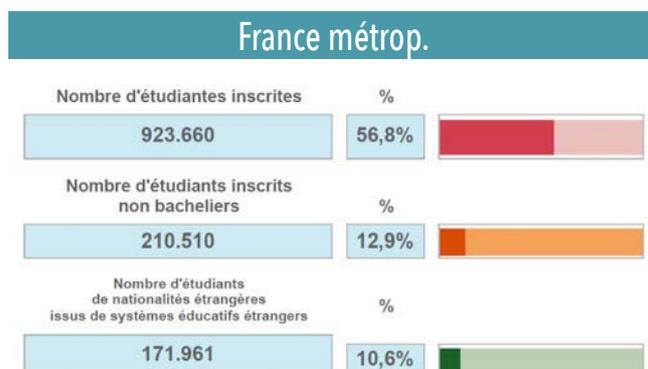
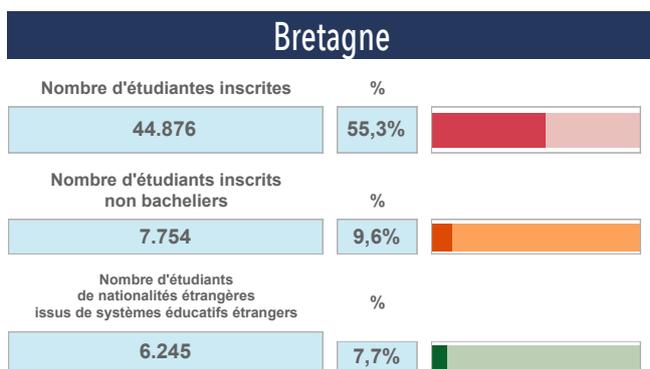
Étudiants en Bretagne à l'Université (de 2012-2013 à 2016-2017)

Plus de 81 000 étudiants à l'université (yc IUT)

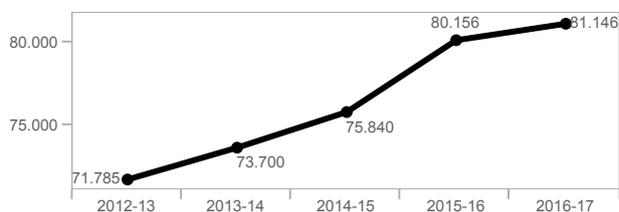
1 Nombre d'étudiants inscrits (2016-2017) (inscriptions principales)

Etablissement(s)	Nombre	Pourcentage
Université de Rennes 1	27.957	34,5%
Université Rennes 2	21.949	27,0%
Université de Bretagne Occidentale	19.719	24,3%
Université de Bretagne-Sud	8.194	10,1%
ESPE de Bretagne	3.327	4,1%
Total général	81.146	100,0%

Champ des formations supérieures prises en compte: DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires); Capacité en droit; CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles); DUT; Licence; Licence professionnelle; Master; Formations d'ingénieurs; Formations d'IEP; Formations de santé; Doctorat.



Source : tableau de bord de l'enseignement supérieur, site internet MENSUR



Avec près de **82 000 étudiants dans l'enseignement supérieur universitaire** à la rentrée 2016, la région représente sensiblement la même part des étudiants français que sa population (environ 5%). **Mais leur nombre progresse bien plus vite dans la région (avec près de 10 000 étudiants supplémentaires entre 2012 et 2016).** Avec l'arrivée dans l'enseignement supérieur des générations nombreuses nées au début des années 2000, cette tendance devrait se maintenir pendant quelques années encore.

Taux de croissance annuel moyen

Bretagne +7,1%/an

France métrop. +2,7%/an

Les étudiantes représentent une part légèrement plus faible en Bretagne (-1,5 points, avec un peu plus de 55% contre près de 57% en France).

Les non-bacheliers ainsi que les étudiants de nationalité étrangère sont également proportionnellement moins représentés dans la région.

Une proportion plus faible d'étudiants inscrits en 2^e et 3^e cycles universitaire en Bretagne, par rapport à la moyenne nationale

51 000

Étudiants en Bretagne dans le 1^{er} cycle universitaire (licence) (2016-2017)

Part en % des étudiants en 1^{er} cycle

63,5%

Bretagne

61%

France métrop.

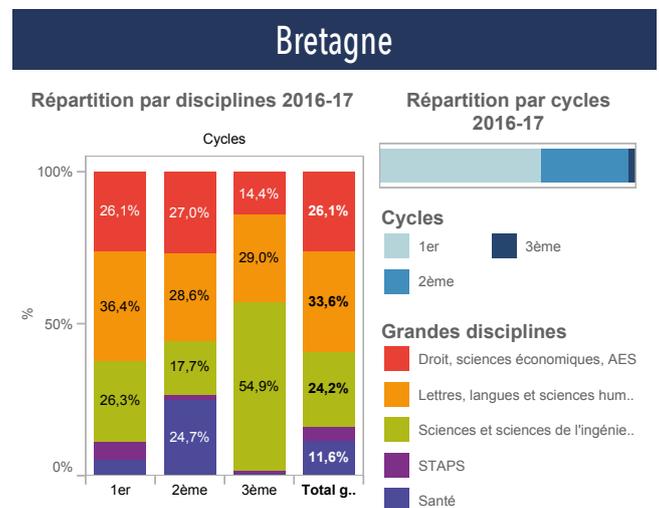
Effectifs universitaires par cycles et par disciplines

		1 ^{er} cycle (L1, L2, L3)	2 ^e cycle (M1, M2)	3 ^e cycle	Total général
BRETAGNE	Effectifs	51 540	27 320	2 280	81 150
	%	63,50%	33,70%	2,80%	100%
FRANCE	Effectifs	994 150	573 090	59 580	1 626 830
	%	61,10%	35,20%	3,70%	100%

Source : tableau de bord de l'enseignement supérieur, site internet MENSUR

Plus de 51 000 étudiants sont inscrits en licence (1^{re}, 2^e, 3^e année), soit près des 2/3 des effectifs de l'enseignement supérieur universitaire, et plus de 27 000 en master (1^{re}, 2^e année) soit environ 1/3. La surreprésentation des jeunes bretons dans les filières courtes se retrouve dans l'enseignement universitaire, la Bretagne comptant proportionnellement plus d'inscrits dans le premier cycle (licence) et moins d'inscrits dans les 2^e et le 3^e cycles (master et doctorat). **Tableau 1**

Sur la période 2010-2014, le nombre d'inscrits à l'université a progressé plus rapidement en Bretagne (+10,5%) qu'en France métropolitaine (+6,2%), avec surtout **une hausse des niveaux licence** (+10,6% contre +6,6%) **et master** (+11,5% contre +7%), alors qu'au niveau du doctorat le recul est moins marqué (-0,8% contre -6,3%). Au sein de chaque cycle, la répartition des étudiants par grandes disciplines est assez proche de la structure nationale, avec un peu plus du tiers des inscrits en Lettres, langues et sciences humaines, devant les formations du domaine Droit, sciences économiques,



AES et les sciences et sciences de l'ingénieur. Plus précisément, la Bretagne compte proportionnellement davantage d'étudiants en sciences (21,3% en 2014-2015 contre 20,1% en France métropolitaine), un peu moins dans les formations d'ingénieurs universitaires (1,4% contre 1,8%) et dans celles de la santé (11,7% contre 14,4%) et davantage en STAPS (4,7% contre 3,3%). Cependant, les effectifs totaux en formation d'ingénieur (y compris hors université) sont proportionnellement plus nombreux en Bretagne (8 330 / 120 700 inscrits dans l'enseignement supérieur en 2014-2015, soit près de 7%) qu'en France métropolitaine (5,2%).

Pour aller plus loin (zoom sur les étudiants inscrits dans les DUT, les licences, les masters) :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid30768/tableau-de-bord-de-l-enseignement-superieur-les-etudiants-et-les-formations.html>

Données 2014-2015 sur la répartition des étudiants inscrits à l'université par disciplines et par cycles :

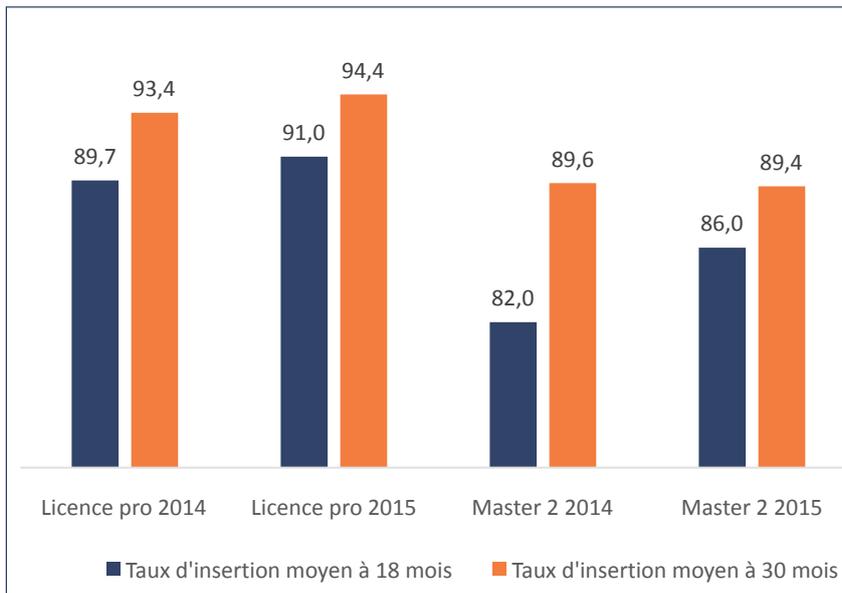
http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/diagnostic_2018/30/0/Strater_Bretagne_Loire_2018_962300.pdf (pages 35, 36)

Insertion à 18 mois et 30 mois des sortants de licence pro et de master (académie de Rennes)

Des taux d'insertion élevés à la sortie d'une licence professionnelle

Plus de **9** sortants de licence sur **10** sont en emploi 18 mois après leur formation (sortants 2015 - Académie de Rennes)

1 Taux d'insertion moyen des sortants de licence pro et master 2 en Bretagne



Source : Open data ens. sup

Ces chiffres sont des estimations réalisées par le GREF Bretagne, pour les licences pro et master 2 pour lesquels les valeurs sont renseignées. Toutes les formations ne sont pas prises en compte, lorsque les données (issues de l'open data du Ministère de l'Éducation Nationale) ne sont pas disponibles ou non significatives (pour certaines LP et master, le ministère ne communique pas de résultats, en raison d'un nombre trop faible de répondants).

D'une manière générale, les taux d'insertion à l'issue d'une licence professionnelle apparaissent similaires en France et en Bretagne. Après un master, si le taux breton est légèrement en retrait à 18 mois, il atteint quasiment le même niveau à 30 mois.

	Comparaison France Bretagne (Diplômés 2014)			
	Licence professionnelle		Master	
	France	Bretagne	France	Bretagne
Taux d'insertion moyen à 18 mois	90%	90%	86%	82%
Taux d'insertion moyen à 30 mois	93%	93%	91%	90%

À l'issue d'une licence professionnelle :

- **Le taux d'insertion moyen des sortants de licence pro 2015 atteint 91,0% à 18 mois et 94,4% à 30 mois.** Il est en légère progression par rapport à 2014.
- Par discipline, les taux les plus élevés concernent les étudiants sortis de LP en informatique et science de l'ingénieur.

À l'issue d'un master 2 :

- **Le taux d'insertion moyen des sortants de master 2 (hors masters enseignement) 2015 atteint 86,0% à 18 mois et 89,4% à 30 mois.** Il est en nette progression par rapport à 2014.
- Par discipline, les taux les plus élevés concernent les étudiants sortis de master du domaine droit, économie et gestion.

Des résultats plus détaillés par grandes disciplines figurent en annexe.

Pour aller plus loin : données nationales sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'Université (DUT, licence professionnelle, master) : l'État de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur en France (EESR). Juillet 2018.
<https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eedr/FR/EESR-FR.pdf>

A man in a suit and glasses stands with his arms raised in a celebratory gesture. He is positioned in front of a city skyline silhouette. The background is overlaid with a light blue grid pattern. The overall color scheme is orange and blue.

MISE EN PERSPECTIVE : RÉSULTATS NATIONAUX DES ENQUÊTES GÉNÉRATION DU CEREQ

Au niveau national, près de 70% des jeunes de la Génération 2013 ont des trajectoires marquées par l'emploi, mais le parcours d'insertion des sortants du système éducatif non diplômés demeure très difficile

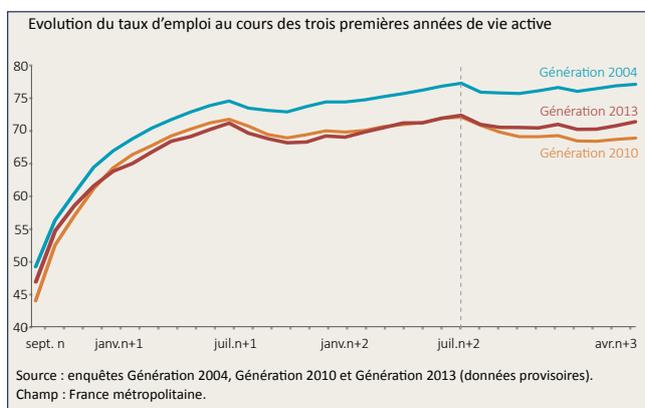
1 jeune sorti du système éducatif en 2013 sur **5**

était en recherche d'emploi 3 ans après

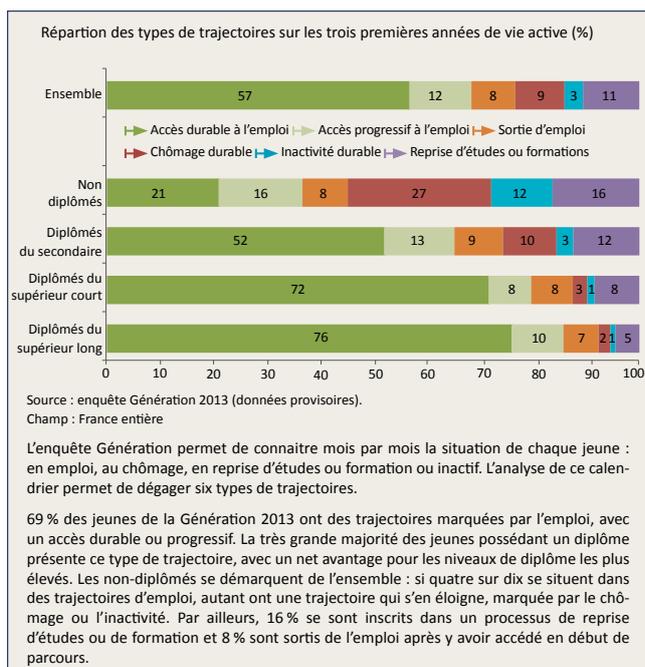
mais **1/2** parmi les jeunes actifs non diplômés

Principaux résultats de l'enquête Génération 2013

1 Un taux d'emploi en deçà du niveau d'avant-crise



2 Les trajectoires des non-diplômés restent très précaires



L'enquête « Génération 2013 » a été réalisée entre avril et juillet 2016 auprès d'un échantillon représentatif des 693 000 jeunes qui ont quitté pour la première fois le système éducatif en France, au cours ou à l'issue de l'année scolaire 2012-2013. Le nombre de répondants est d'environ 19 500 jeunes. L'enquête permet d'analyser le parcours scolaire et surtout les différentes situations mensuelles d'activité détaillées entre la sortie de formation et le printemps 2016.

Les éléments principaux suivants sont à souligner.

Dans une situation économique qualifiée de « légère reprise » à la fin de leur scolarité, **les sortants de la Génération 2013 ont globalement connu un parcours d'insertion moins difficile que ceux de la Génération 2010** (sortis en période de crise), sans pour autant revenir au niveau du taux d'emploi observé pour la Génération 2004, avant la crise. **Graphique 1** Le parcours scolaire de cette génération est marqué par la **renovation de la voie professionnelle** dans l'enseignement secondaire. Par rapport à la génération précédente, le Cereq constate le développement de l'accès au baccalauréat et l'augmentation du taux de poursuite dans le supérieur.

Selon le Cereq, « au printemps 2016, soit trois ans après la sortie du système éducatif, le taux de chômage de la Génération 2013 atteint **20%**. Il enregistre une baisse de trois points par rapport à la Génération 2010, mais reste à un niveau historiquement élevé.

Si les jeunes de la Génération 2013 sont un peu moins exposés au chômage, leurs conditions d'emploi à trois ans n'attestent pas d'une amélioration visible. Ainsi, s'établissant à **61%**, **la part des emplois à durée indéterminée (EDI) a diminué de quatre points, au profit de l'intérim et des contrats aidés**. Entre 2013 et 2016, avec la montée en charge des emplois d'avenir, le nombre de jeunes bénéficiaires de contrats aidés a fortement augmenté.

Les jeunes sortis sans diplôme en 2013, moins nombreux que ceux de la Génération 2010, **ne voient pas leurs conditions d'insertion s'améliorer**. Trois ans après leur entrée dans la vie active, **leur taux de chômage avoisine les 50%**. Leurs trajectoires durant les trois premières années témoignent également des grandes difficultés qu'ils rencontrent pour accéder à l'emploi et s'y maintenir ». **Graphique 2**

Des situations plus favorables pour les jeunes de l'enseignement secondaire professionnel formés par l'apprentissage par rapport à la voie scolaire.

-9 points

Ecart entre le taux de chômage des sortants de bac pro effectués en apprentissage et des sortants de bac pro par voie scolaire

3 Entre 2013 et 2016, une légère amélioration de l'insertion mais pas des conditions d'emploi

Plus haut diplôme obtenu par les jeunes sortis de formation initiale	Situation des jeunes trois ans après la sortie du système éducatif									
	Effectifs (%)		Taux d'emploi (%)		Taux de chômage (%)		Part de jeunes en EDI* (%)		Salaire mensuel net médian** (en euros constants)	
	2010	2013	2010	2013	2010	2013	2010	2013	2010	2013
Aucun diplôme	17	14	40	40	50	49	39	34	1 140	1 200
Diplômes du secondaire	43	43	64	67	25	22	58	51	1 290	1 300
CAP, BEP, mention complémentaire	15	13	61	65	32	28	56	49	1 270	1 300
Bac professionnel	13	17	74	72	20	20	66	57	1 310	1 330
Bac technologique	6	5	61	67	24	17	50	44	1 260	1 280
Bac général	9	7	54	58	22	19	51	44	1 270	1 280
Diplômes du supérieur court	23	25	81	81	12	11	74	70	1 540	1 560
BTS-DUT, autres bac+2	11	11	78	80	15	12	72	68	1 470	1 450
Bac+2/3 santé social	4	4	96	93	2	3	83	81	1 720	1 700
Licence professionnelle	3	4	85	87	10	9	77	73	1 610	1 620
Autres bac+3/4	5	5	72	70	14	16	70	63	1 510	1 520
Diplômes du supérieur long	17	18	88	86	9	10	80	79	2 120	2 100
M2 et autres bac+5	9	9	84	83	12	12	75	74	1 910	1 830
Écoles de commerce et d'ingénieurs	5	6	93	90	6	7	93	90	2 350	2 370
Doctorat (santé et hors santé)	3	3	92	91	6	6	69	71	2 410	2 300
Ensemble	100	100	68	70	23	20	65	61	1 450	1 460

* Parmi les jeunes en emploi - ** Salaire mensuel net médian (primes incluses, tous temps de travail confondus, en euros constants de juillet 2016), parmi les jeunes salariés.
EDI : emploi à durée indéterminée.

Source : enquêtes Génération 2010 et Génération 2013 (données provisoires). Champ : France entière.

Selon le Cereq, « les effets de la généralisation du bac pro en trois ans sont observables pour la première fois sur la Génération 2013. Cette réforme a modifié la structure des diplômes au niveau du secondaire avec un basculement des anciens diplômés de BEP vers le bac pro. Par ailleurs, **la part des apprentis parmi les nouveaux bacheliers professionnels a diminué** (-7 points). Ainsi, à l'issue de la réforme, trois groupes, dont les conditions d'insertion évoluent différemment, se distinguent: les diplômés de CAP, les bacheliers professionnels et les bacheliers technologiques et généraux. Le taux d'emploi des CAP et BEP augmente de quatre points pour la Génération 2013. Néanmoins, ils restent aussi nombreux à connaître des parcours éloignés de l'emploi. Les bacheliers professionnels connaissent une légère baisse du taux d'emploi ainsi qu'une dégradation de leurs parcours. Cependant, **l'insertion des nouveaux bacheliers professionnels est, dans son ensemble, bien meilleure que celle des anciens BEP**. De leur côté, **les bacheliers technologiques connaissent l'évolution la plus favorable du taux d'emploi à trois ans** avec une hausse de six points. Enfin, le taux d'emploi des bacheliers généraux progresse de quatre points. 33% des diplômés de l'enseignement secondaire professionnel ont effectué leur dernière année de formation en **apprentissage**. Pour eux, cette voie de formation constitue **un atout** en termes d'insertion professionnelle. À la date d'enquête, **leur taux de chômage est inférieur de douze points à celui des diplômés de l'enseignement secondaire formés par la voie scolaire**.

Cahier 5 - Formation tout au long de la vie

« 85% des diplômés de l'enseignement supérieur de la Génération 2013 sont en emploi trois ans après la sortie du système éducatif ». Mais leur situation ne s'améliore pas par rapport à ceux de la Génération précédente, leur taux de chômage demeurant similaire (10%).

« Au sein des jeunes sortant avec un niveau de diplôme inférieur au master, appelés ici diplômés du supérieur court, **l'amélioration la plus nette des conditions d'insertion concerne les diplômés de BTS et DUT** pour lesquels le taux de chômage baisse de près de trois points. Les diplômés de licence professionnelle, qui avaient été relativement préservés de la crise, ne connaissent pas d'amélioration notable de leur situation au regard de l'emploi. Cependant, trois ans après leur sortie, ils sont autant en emploi que les diplômés du supérieur long (87%) et ont un taux de chômage proche de 9%. Dans le cycle universitaire, la licence générale et le M1 ne constituent plus des niveaux de sortie pertinents et leur valorisation sur le marché du travail s'en ressent : le taux de chômage des titulaires de licence générale et de M1 s'est de nouveau accru pour atteindre 16%. Pour les diplômés du supérieur long (bac+5 et plus), les conditions d'insertion se dégradent légèrement : le taux de chômage stagne, proche de 10%. Pour autant, les sortants des grandes écoles et les docteurs conservent de très bonnes conditions d'insertion ».

Tableau 3

Glossaire

CLEA

Certificat « socle de connaissances et de compétences professionnelles ».

Le socle de connaissances et de compétences est constitué de l'ensemble des connaissances et des compétences qu'il est utile pour un individu de maîtriser afin de favoriser son accès à la formation professionnelle et son insertion professionnelle. Ce socle doit être apprécié dans un contexte professionnel. Ces connaissances et compétences sont également utiles à la vie sociale, civique et culturelle de l'individu. Le socle de connaissances et de compétences professionnelles comprend :

- 1° La communication en français ;
- 2° L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique ;
- 3° L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique ;
- 4° L'aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe ;
- 5° L'aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel ;
- 6° La capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie ;
- 7° La maîtrise des gestes et postures et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires.

Au socle de connaissances et de compétences professionnelles, peuvent s'ajouter des modules complémentaires définis dans le cadre du service public régional de la formation professionnelle, pour lutter contre l'illettrisme et favoriser l'accès à la qualification.

Le référentiel complet est disponible sur le site du CléA : <http://www.certificat-clea.fr/referentiel.html>

Enquête Génération

Les enquêtes Génération du Cereq observent régulièrement l'entrée dans la vie active de l'ensemble d'une génération ayant quitté le système scolaire une même année. Elles apportent un éclairage sur la diversité des parcours et les effets du contexte économique et social sur l'insertion professionnelle des jeunes.

L'enquête 2016 auprès de la Génération 2013 cherche à décrire les parcours et les situations professionnelles des jeunes sortis du système éducatif en 2012-2013 quel que soit le diplôme préparé ou la formation suivie. Pour cela, un échantillon de personnes répondants à ces critères a été tiré au hasard parmi les listes de sortants fournies par les établissements scolaires.

Cette enquête est nominative ce qui signifie que seule la personne faisant partie de l'échantillon peut répondre. En aucun cas, les parents ou conjoints peuvent répondre à la place de l'individu.

Pour en savoir plus :

<http://www.cereq.fr/sous-themes/Enquetes-Generation-Sous-Themes/Generation-2013-enquete-2016>

IROISE

L'enquête IROISE Apprentissage, réalisée par le GREF Bretagne à la demande du Conseil Régional de Bretagne et en concertation avec les services de l'Etat, a pour objet de connaître le devenir des apprentis après leur contrat d'apprentissage. Ce suivi réunit quatre caractéristiques principales : suivi longitudinal ; suivi pendant le processus d'insertion ; réalisation par téléphone ; non redondance avec les enquêtes existantes.

Ainsi, après avoir quitté les Centres de formation d'apprentis (CFA) en juin 2017, les jeunes gens sont interrogés au bout de 7 et 12 mois à l'occasion d'entretiens téléphoniques menés par leur CFA d'origine. L'objectif est de connaître leur situation (emploi, formation, chômage...) sous la forme de trajectoires d'itinéraires d'insertion individuels.

IVA

Cette enquête constitue un instrument de suivi annuel des conditions de première insertion, sept mois après la fin de la formation initiale, des lycéens et des étudiants de la voie professionnelle.

L'enquête IVA concerne les jeunes sortis des établissements du second degré (lycées et lycées professionnels) en juin 2014 et qui sont interrogés sur leur situation au 1er février 2015. Les jeunes en poursuite d'études, sous statut scolaire ou apprenti ne font pas partie du champ des interrogés.

Pour la campagne 2015 dans l'académie de rennes, 165 établissements entraient dans le champ de l'enquête (lycées publics privés et EREA).

9118 jeunes ont été interrogés, 4595 ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 50%. Le taux de réponse à l'enquête de février 2014 était de 41%.

Tous les élèves issus de formations professionnelles dispensées dans l'académie et ne poursuivant pas d'études étaient concernés.

A partir de l'interrogation de février 2015 les sortants de classes technologiques n'ont plus été interrogés dans l'académie.

Glossaire

NEET

NEET est un acronyme qui désigne les jeunes qui ne sont pas en emploi, en études ou en formation (« not in employment, education or training »). Cet indicateur est utilisé par l'Union Européenne pour mieux comprendre la situation des jeunes face au marché du travail.

Niveaux de formation (Education Nationale)

- Niveau VI : sorties du premier cycle du second degré (6^e, 5^e, 4^e) et des formations préprofessionnelles en un an (CEP, CPPN, et CPA).
- Niveau Vbis : sorties de 3^e générale, de 4^e et 3^e technologiques et des classes du second cycle court avant l'année terminale.
- Niveau V : sorties de l'année terminale des cycles courts professionnels et abandons de la scolarité du second cycle long avant la classe terminale.
- Niveau IV : sorties des classes terminales du second cycle long et abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III.
- Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.)
- Niveaux II et I : sorties avec un diplôme de deuxième ou troisième cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.

Population scolarisée

La population scolarisée comprend les élèves en formation initiale dans les établissements sous tutelle de l'Éducation nationale, mais aussi ceux dépendant des autres ministères (Agriculture, Alimentation, Pêche et ruralité, Solidarités, Santé et famille...).

SEGPA

Une classe Segpa (section d'enseignement général et professionnel adapté) accueille les jeunes de la 6^e à la 3^e présentant des difficultés scolaires importantes qui n'ont pas pu être résolues par des actions d'aide scolaire et de soutien. Intégrée dans un collège, la classe regroupe un petit groupe d'élèves (16 au plus) pour individualiser le parcours de chacun. La Segpa a pour ambition de mener les élèves à une qualification diplômante et à la poursuite de leurs études.

Taux d'insertion (sortants lic. Pro et master 2)

Le taux d'insertion mesure la part des diplômés entrés dans la vie active (hors poursuites d'études) en emploi 18 mois (ou 30 mois) après l'obtention de leur diplôme.

Taux de scolarisation

Le taux de scolarisation est le rapport entre le nombre d'élèves, d'étudiants et d'apprentis en formation initiale d'un âge déterminé, inscrits dans un établissement d'enseignement, et le nombre de jeunes de cet âge.

DIRECTRICE DE PUBLICATION

Magalie BIBARD

RESPONSABLE DE PUBLICATION

Christine LEVESQUE

RÉDACTION

Philippe PASSEMARD

CHARGÉE DE PUBLICATION

Audrey BÉNIS

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Freepik

PUBLICATION

Mai 2019

GREF Bretagne



Technopole Atalante Champeaux
91, rue de Saint-Brieuc
35043 RENNES CEDEX

Tél. 02 99 54 79 00 - Fax 02 99 54 00 00
www.gref-bretagne.com



Contrat de plan
Etat-Région

